



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire



YOUTHSTART GLOBAL

PHASE INITIALE — ÉTUDE DE L'ÉCOSYSTÈME
DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES POUR
LES JEUNES

RAPPORT PAYS DU SÉNÉGAL

AVRIL 2017



L'UNCDF est l'agence d'investissement des Nations Unies pour les 48 pays les moins avancés du monde. Dans le cadre de son mandat, l'UNCDF fournit des capitaux et des instruments d'investissement. Elle propose notamment des modèles de financement « au dernier kilomètre » permettant de débloquer des fonds publics et privés, en particulier au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local. L'UNCDF s'appuie sur deux modèles de financement : l'inclusion financière qui permet aux individus, aux ménages et aux petites entreprises de participer davantage à l'économie locale, en mettant à leur disposition les outils dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté et gérer leur situation financière ; et les investissements localisés – grâce à la décentralisation fiscale, au financement municipal novateur et au financement structuré de projets –, qui contribuent au financement public et privé sous-tendant la croissance économique locale et le développement durable. En renforçant l'accessibilité financière des personnes pauvres au niveau des ménages, des petites entreprises et des infrastructures locales, l'UNCDF contribue à la réalisation du premier objectif de développement durable (ODD 1), qui vise à éradiquer la pauvreté, ainsi que du 17e (ODD 17), qui vise à renforcer les moyens de mise en œuvre. En identifiant les segments de marché dans lesquels les modèles de financement novateurs peuvent foncièrement faciliter le financement « au dernier kilomètre » et remédier à l'exclusion et aux inégalités d'accès, l'UNCDF soutient la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

Avril 2017. Droits d'auteur © UNCDF. Tous droits réservés.
Toutes les photos par Getty Images.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'UNCDF, des Nations Unies, de ses États membres ou des organisations qui lui sont affiliées. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données sur les cartes et les graphiques n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies ou de l'UNCDF aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

YouthStart Global
UNCDF
Immeuble E, Complexe CETAMIL, Point E
BP 5640 Dakar – Fann, Sénégal
www.uncdf.org/youthstart
youthstart@uncdf.org

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	1
Liste des tableaux	1
Liste des encadrés	1
Définitions, abréviations et acronymes	2
Remerciements	3
Résumé analytique	4
Principales conclusions	6
Introduction et contexte	8
Méthodologie	9
Chapitre 1 : Opportunités et défis économiques pour les jeunes	11
Section 1 – Situation économique et défi posé par le chômage des jeunes	12
Section 2 – Panorama des politiques ciblant les jeunes	16
Section 3 – Demande de services financiers	24
Section 4 – Évaluation de l’offre et de la demande d’emploi (pour les jeunes)	28
Section 5 – Écosystème des opportunités économiques pour les jeunes	37
i. Opportunités dans le secteur agricole	41
ii. Opportunités dans le secteur des technologies de l’information et de la communication (TIC)	44
iii. Opportunités dans le secteur de la construction	47
iv. Opportunités dans le tourisme	48
v. Opportunités dans le secteur minier	50
Chapitre 2 : État des lieux des interventions en cours et perspectives pour la suite du programme	
YouthStart Global	53
Section 1 – Initiatives pour l’emploi des jeunes et principales lacunes	54
Section 2 – Offre de services financiers	59
Section 3 – Principales lacunes des interventions en cours	63
Conclusion : Avancer	76

LISTE DES FIGURES

Figure I: Méthodologie de l'étude	9
Figure II: Points d'accès aux services financiers par région et par type d'institution	25
Figure III: Taux de chômage global et taux de chômage des jeunes (2004–2014)	29
Figure IV: Contraintes des petites, moyennes et grandes entreprises	30
Figure V: Écosystème des programmes sur l'emploi des jeunes, par nombre de jeunes visés	55

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Contribution au produit intérieur brut par secteur (2014/2015)	14
Tableau 2: Données en matière de chômage des jeunes	34
Tableau 3: L'employabilité vue par les jeunes	35
Tableau 4: Projets du Plan Sénégal Émergent	38
Tableau 5: Opportunités économiques pour les jeunes	40
Tableau 6: Opportunités dans l'agriculture	42
Tableau 7: Opportunités dans le secteur des technologies de l'information et de la communication	45
Tableau 8: Opportunités dans la construction	48
Tableau 9: Opportunités dans le tourisme	49
Tableau 10: Projet intégré des mines de fer de la Falémé	50
Tableau 11: Opportunités dans le secteur minier	52
Tableau 12: Sélection d'indicateurs de performance du secteur de la microfinance	60
Tableau 13: Portée des principales institutions de microfinance	61
Tableau 14: Croissance du portefeuille de prêts des principales institutions de microfinance	61
Tableau 15: Lacunes par secteur	63
Tableaux 16a–16i: Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel	66

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Enquête sur l'inclusion financière (2015)	24
---	----

DÉFINITIONS, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Le gouvernement du Sénégal regroupe dans la catégorie des « jeunes » toutes les personnes âgées de 10 à 35 ans. Pour sa part, le programme YouthStart Global fait sienne la définition des Nations Unies, qui se réfère aux personnes âgées de 15 à 24 ans. Le cas échéant, les autres définitions utilisées par différentes parties prenantes sont explicitement mentionnées dans le présent rapport.

Pour chaque montant en francs CFA, le montant équivalent en dollars US est indiqué, au taux approximatif de 610,979 francs CFA pour 1 dollar US*. Veuillez cependant noter que d'importantes fluctuations du taux de change ont été enregistrées pendant la rédaction du présent rapport.

ACEP	Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production
ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
FPT	Formation professionnelle et technique
FCFA	Franc CFA*
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
FSF	Fournisseur de services financiers
GAG	Gré à gré
IMF	Institution de microfinance
PADES	Programme d'Appui à l'Insertion des Diplômés de l'Enseignement Supérieur
PAJER	Projet d'Appui à la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes en Milieu Rural
PAME	Programme d'Appui à la création de Micro-Entreprises
PAMECAS	Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et du Crédit au Sénégal
PASI	Programme d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PME	Petite et moyenne entreprise
PRODAC	Programme des Domaines Agricoles Communautaires
PSE	Plan Sénégal Émergent
SFD	Services financiers digitaux
TI	Technologies de l'information
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
U-IMCEC	Union des Institutions Mutualistes Communautaires d'Épargne et de Crédit
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations Unies
USD	Dollar US*
YSG	YouthStart Global

* Symboles des devises et taux de change : dans le cadre du présent rapport, le symbole « USD » renvoie au dollar des États-Unis et « FCAF » au franc sénégalais. Le taux de change (2015) est basé sur les informations fournies à l'adresse suivante : <http://icsc.un.org/rootindex.asp>

REMERCIEMENTS

Le présent rapport, produit à la demande du programme YouthStart Global de l'UNCDF, a été élaboré par Rosine Malekat et David Kruijff. La recherche sur le terrain s'est appuyée sur de multiples outils et modèles mis au point par Dalberg Development Advisors pour l'UNCDF dans le cadre de la phase initiale de YouthStart Global. Le rapport a bénéficié de la contribution d'un large éventail de parties prenantes qui évoluent dans l'écosystème des opportunités économiques pour les jeunes au Sénégal et qui ont enrichi la préparation du rapport de leurs points de vue et suggestions. Les auteurs tiennent à remercier les interlocuteurs relevant du gouvernement du Sénégal, d'organisations au service des jeunes, d'entreprises du secteur privé, de fournisseurs de services financiers, d'organisations non gouvernementales et de la communauté internationale des donateurs qui leur ont accordé des entretiens, ainsi que les participants aux groupes de discussion sur les jeunes qui ont généreusement donné de leur temps pour leur venir en aide. Les auteurs expriment également leur gratitude sincère à Isabelle Légaré pour sa contribution à la section sur les politiques.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ayant enregistré en 2015 la plus forte croissance de son PIB en 12 ans (6,5 %), le Sénégal est devenu la deuxième économie à la croissance la plus rapide d'Afrique de l'Ouest, derrière la Côte d'Ivoire¹. Cette tendance s'est confirmée en 2016, avec un taux de croissance de 6,4 % au premier trimestre². D'après le World FactBook de l'Agence Centrale du Renseignement (CIA) aux États-Unis, « l'économie du Sénégal est portée par l'exploitation minière, la construction, le tourisme, la pêche et l'agriculture, qui représentent la principale source d'emploi en milieu rural. Les principaux secteurs d'exportation du pays sont l'exploitation des phosphates, la production d'engrais, les produits agricoles et la pêche commerciale. (...) Le Sénégal est fortement tributaire de l'assistance des donateurs, des transferts de fonds et des investissements directs étrangers³». La croissance est essentiellement stimulée par le secteur primaire qui, principalement sous l'effet de la bonne pluviométrie, a connu une croissance de 18,2 % en 2015, contre 2,7 % en 2014⁴. Les services, qui représentent la moitié du PIB national, poursuivent leur essor rapide en raison des progrès des secteurs des transports et de la communication⁵. Afin de consolider sa forte croissance économique, le Sénégal a mis au point « un plan économique ambitieux, le **Plan Sénégal Émergent (PSE)**, qui vise à mettre en œuvre les projets d'investissement et les réformes économiques prioritaires afin d'augmenter la croissance économique tout en préservant la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette⁶».

Toutefois, le Sénégal est toujours confronté à un niveau élevé de pauvreté et à de nombreux défis connexes liés au développement. La croissance non inclusive est devenue un réel problème, notamment pour les femmes et les jeunes vivant en milieu rural qui sont ceux qui profitent le moins de la croissance du pays. D'après un rapport de la Banque africaine de développement (BAD) datant de 2016, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage devrait atteindre 39 %⁷. Quant à la pauvreté, la Banque mondiale constate qu'entre 2006 et 2011, son incidence n'a reculé que de 1,8 point de pourcentage, tandis que le nombre de pauvres a atteint 6,3 millions en 2011⁸.

1 Banque mondiale, « Sénégal Présentation », 24 octobre 2016. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal/overview>

2 Ibid.

3 États-Unis, Agence Centrale du Renseignement (CIA), « The World FactBook: Senegal », 12 janvier 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/sg.html>

4 Banque africaine de développement, « Document de stratégie pays du groupe de la Banque au Sénégal : 2016–2020 » (s.l., juillet 2016).

5 Banque mondiale, « Sénégal Présentation ».

6 États-Unis, Agence Centrale du Renseignement (CIA), « The World FactBook: Senegal ».

7 Banque africaine de développement, « Document de stratégie pays du groupe de la Banque au Sénégal : 2016–2020 ».

8 Banque mondiale, « Sénégal Présentation ».

La population du Sénégal est jeune : l'âge moyen est de 22 ans⁹ et les enfants de moins de 15 ans représentent pas moins de 42 % de la population¹⁰. Le nombre important de jeunes arrivant sur le marché du travail chaque année, qui est actuellement estimé à 269 000 et qui devrait atteindre 376 000 d'ici 2025, constitue un défi de taille pour le Sénégal, dont le secteur formel crée moins de 30 000 emplois par an¹¹. Si le taux de chômage global et le taux de chômage des jeunes sont légèrement inférieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, le Sénégal n'a pas été en mesure de faire reculer sensiblement ce dernier¹². Le chômage des jeunes affiche des résultats irréguliers, pouvant atteindre plus de 14 % et baisser à un peu plus de 12 %, même si récemment il s'est « stabilisé » à 13 %, qui est d'ailleurs la moyenne enregistrée entre 2004 et 2014¹³.

Le chômage des jeunes et les problèmes connexes ont été pris en compte, en dépit du manque d'informations exhaustives sur le marché du travail, d'informations permettant d'élaborer des politiques et des projets pertinents et bien ciblés, et d'informations émanant des jeunes eux-mêmes quant aux dispositifs auxquels ils ont accès pour exploiter au maximum leur potentiel économique. De plus, on constate un décalage considérable entre les programmes d'enseignement nationaux et les demandes de qualifications émanant du marché du travail.

Le présent rapport est la synthèse d'une évaluation portant sur le cadre actuel des opportunités et des défis économiques pour les jeunes au Sénégal et sur les interventions en cours y afférentes. Outre des recherches documentaires et des analyses approfondies, des entretiens avec de multiples parties prenantes et des discussions de groupe ont été réalisés.

9 Mouhamadou Moustapha Lo, « De la formation à l'emploi au Sénégal : permettre aux jeunes d'être le moteur de la croissance », 18 octobre 2016. Disponible à l'adresse suivante : <http://blogs.worldbank.org/nasikiliza/fr/de-la-formation-a-lemploi-au-senegal-permettre-aux-jeunes-detre-le-moteur-de-la-croissance>

10 Ibid.

11 Ibrahima Hathie, « Youth Unemployment: A Potential Destabilizing Force in Senegal? » 28 avril 2014. Disponible à l'adresse suivante : <https://africaupclose.wilsoncenter.org/youth-unemployment-a-potential-destabilizing-force-in-senegal/>

12 Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport sur le développement humain 2015 : Le travail au service du développement humain - Sénégal (New York, 2015).

13 TheGlobalEconomy.com, « The Economy of Senegal ». Disponible à l'adresse suivante : www.theglobaleconomy.com/Senegal/ (consulté en février 2017).

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Conclusion 1 : Le marché du travail est fortement limité par la demande. Par conséquent, le gouvernement doit favoriser l'entrepreneuriat et l'auto-emploi chez les jeunes, et générer un volume stable d'emplois formels afin de satisfaire la demande sans cesse croissante émanant des jeunes :

- Le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail chaque année, actuellement estimé à 269 000, représente un défi important pour le Sénégal, étant donné que le secteur formel crée moins de 30 000 emplois annuels.
- Le Plan Sénégal Émergent considère la coordination des politiques publiques et de la politique de l'emploi comme un obstacle à la création d'emplois. Pour relever le défi de l'emploi des jeunes, le Plan appelle à redoubler d'efforts pour accorder une attention accrue aux programmes de formation dans les secteurs ayant un fort potentiel de croissance et pour promouvoir l'emploi indépendant ou l'entrepreneuriat¹⁴. L'objectif du PSE est de créer, chaque année, de 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et bien rémunérés¹⁵.

Conclusion 2 : De grandes disparités continuent d'entraver les efforts visant à rendre le marché du travail plus inclusif. Les principaux obstacles à la réduction des taux élevés de chômage et de sous-emploi (en particulier chez les femmes et les jeunes) sont les suivants :

- « Manque d'harmonie et de coordination entre les politiques de l'emploi et les politiques de croissance, d'investissement et de développement ;
- Décalage entre les besoins du marché du travail et la formation ;
- Insuffisances d'informations sur les possibilités d'emploi en raison de la communication défailante du marché du travail¹⁶».

Conclusion 3 : Le Sénégal bénéficie d'une politique-cadre solide (à savoir le PSE) qui guide le développement national, mais il a besoin d'améliorer la coordination de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques :

- Il existe une multitude d'autres politiques nationales portant sur des sujets semblables, d'où la confusion régnant sur l'environnement politique.
- Le Sénégal pâtit de la prolifération de projets/programmes ad hoc et de la multiplication des organes gouvernementaux gérant différents aspects de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes.
- Les données disponibles pour mesurer et comparer les différentes initiatives visant à stimuler une croissance inclusive étant limitées et souvent inexactes, il est difficile d'appréhender le type de progrès accomplis.

14 Sénégal, Plan Sénégal Émergent, point 75 (Dakar, février 2014).

15 Ibid., point 294.

16 Maam Suwadu Sakho-Jimbira et al., Measuring Sustainable Development for Post-2015 in Senegal, p. 37 (Dakar, Initiative Prospective Agricole et Rurale, 15 décembre 2015).

Conclusion 4 : L'accès au financement constitue une entrave à la création d'entreprises par les jeunes :

- Les produits financiers ciblant les jeunes sont pratiquement inexistant au Sénégal.
- Accorder un prêt aux jeunes est considéré comme extrêmement risqué.
- D'après les estimations, plus de 56,5 % des Sénégalais ont contracté un emprunt (données de 2015), mais seulement 3,5 % d'entre eux se sont adressés à une institution financière, un pourcentage qui descend à 2,2 % chez les jeunes adultes, ce qui reflète le caractère nettement informel des services financiers, en particulier chez les jeunes¹⁷.

Conclusion 5 : Cinq secteurs semblent concentrer les opportunités économiques les plus prometteuses pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes :

- **Agriculture/Agro-industrie :** D'après les données des Nations Unies, 45,6 % de la population est employée dans le secteur agricole (données de 2005), lequel représente 15,3 % de la valeur ajoutée brute nationale (données de 2014)¹⁸. Ce secteur se caractérise par une faible productivité et une mauvaise gestion des risques. Le gouvernement promeut à l'heure actuelle l'intensification des systèmes de production de l'agriculture et de l'élevage ainsi que le renforcement des chaînes de valeur.
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC) :** Au Sénégal, le secteur des TIC, l'un des plus modernes d'Afrique de l'Ouest, offre un réseau solide et une connectivité internationale abordable et de haute qualité. Le gouvernement entend stimuler ce secteur en s'appuyant sur la création de centres d'appels, le commerce électronique, le développement de logiciels et d'autres segments du marché des TIC.
- **Construction/Infrastructures :** Le Sénégal connaît un boom du logement et de la construction ; le gouvernement modernise les infrastructures existantes, allant des ports aux autoroutes et routes reliant Dakar à d'autres villes.
- **Tourisme :** Afin de développer le tourisme, le gouvernement investit actuellement dans un nouvel aéroport international ainsi que dans plusieurs sites touristiques. Ces interventions devraient générer de nombreux emplois directs et indirects.
- **Exploitation minière :** L'approbation récente du code minier et l'abondance de gisements inexploités de fer candidat à l'exportation devraient générer de nombreuses possibilités d'emplois responsables et durables dans le secteur minier.

17 Banque mondiale, « Global Findex (base de données sur l'accès aux services financiers) ». Disponible à l'adresse suivante : <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=1228> (consulté en février 2017).

18 Division de statistique des Nations Unies, « World Statistics Pocketbook: Senegal », juillet 2016. Disponible à l'adresse suivante : <http://data.un.org/CountryProfile.aspx?crName=senegal>.

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) est investi d'un mandat financier unique au sein du système des Nations Unies et possède une expérience et une expertise avérées en matière de finance inclusive et de financement du développement local, en particulier dans les pays les moins avancés. **En 2010, l'UNCDF, en partenariat avec la Fondation MasterCard, a lancé le programme YouthStart** comme projet pilote au niveau régional, afin de développer des secteurs financiers inclusifs pour les jeunes en Afrique sub-saharienne.

Ces six dernières années, le programme YouthStart a collaboré avec dix prestataires de services financiers dans huit pays afin de permettre à plus de 726 000 jeunes d'accéder à l'épargne, à 124 500 jeunes entrepreneurs de bénéficier de prêts et à près de 750 000 jeunes de recevoir une formation financière et d'autres services supplémentaires non financiers. Fort des différentes approches utilisées dans le cadre du projet pilote régional, l'UNCDF a constaté, d'une part, que l'inclusion financière peut contribuer à relever le défi de l'emploi des jeunes et, d'autre part, que pour avoir un impact plus profond et durable, le programme YouthStart doit établir un lien plus concret entre l'inclusion financière et la création d'opportunités économiques pour les jeunes. De fait, ces derniers doivent avoir accès non seulement à des services financiers pertinents et abordables mais également à une formation entrepreneuriale, à l'accompagnement, à l'apprentissage et à d'autres services non financiers appropriés susceptibles de faciliter leur transition de l'école à la vie active en temps opportun et de leur permettre de sécuriser et de conserver des emplois décentés et/ou de mettre sur pied et de maintenir des entreprises performantes.

L'UNCDF vise à mettre à profit les leçons apprises et les bonnes pratiques du projet pilote régional pour son nouveau programme, YouthStart Global (YSG). Ce dernier sera mis en œuvre en trois phases : 1) une phase initiale qui comprend une analyse des opportunités économiques pour les jeunes dans 10 à 15 pays, 2) une première phase qui consiste à sélectionner les partenaires de travail adéquats dans cinq à huit pays et 3) une deuxième phase qui vise à aider les partenaires sélectionnés à mettre au point et à tester les services pertinents, accessibles et abordables destinés aux jeunes et à les transposer à plus grande échelle.

Le présent rapport est le résultat d'une évaluation réalisée au Sénégal, dans le cadre de la phase initiale du programme YSG. Cette évaluation a été menée en trois étapes, conformément à la méthodologie décrite dans la section ci-après : 1) analyse documentaire, structuration et élaboration de questions et d'outils de recherche, 2) collecte et analyse de données au cours d'une visite de deux semaines au Sénégal et 3) synthèse finale des conclusions aux fins de l'établissement du présent rapport.

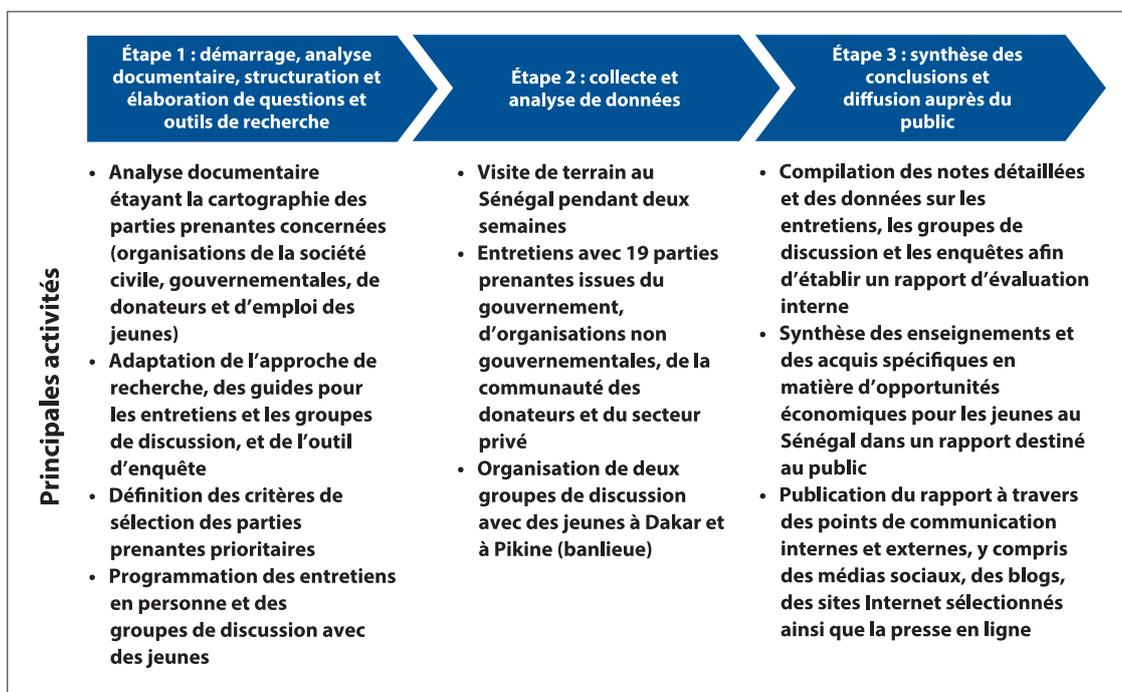
Le rapport a pour objectif de présenter l'écosystème des opportunités économiques pour les jeunes au Sénégal 1) en offrant un aperçu économique du problème de l'emploi et de la demande de services financiers ainsi qu'une analyse exhaustive de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, et 2) en identifiant les opportunités à fort potentiel pour les jeunes (chapitre 1). Il fournit également une vue d'ensemble et une cartographie du panorama actuel des interventions ciblant les jeunes et de la prestation de services financiers, ainsi qu'une évaluation des principales lacunes qui ne sont pas abordées par les mesures actuelles (chapitre 2). Enfin, le rapport passe en revue les principales lacunes identifiées et signale la voie à suivre (chapitre 3).

MÉTHODOLOGIE

La figure 1 présente la méthodologie suivie pour réaliser l'évaluation des opportunités économiques pour les jeunes au Sénégal, qui comportait trois étapes : 1) analyse documentaire, structuration et élaboration de questions et d'outils de recherche, 2) collecte et analyse de données et 3) synthèse finale des conclusions aux fins de l'établissement du présent rapport. Ce dernier est le fruit de plusieurs activités, dont l'analyse documentaire, les entretiens avec les différentes parties prenantes et les discussions de groupe.

Figure 1

Méthodologie de l'étude



Les trois piliers de la recherche sont les suivants :

1. **Une analyse sous l'angle de la demande**, avec pour objectif de comprendre, du point de vue des jeunes sénégalais, leurs principaux défis, préoccupations et aspirations en matière de saisie des opportunités économiques. Les groupes de discussion avec les jeunes ont constitué la principale source de données pour cette analyse, complétée par une recherche secondaire et des entretiens avec les parties prenantes concernées.
2. **Une analyse sous l'angle de l'offre** centrée sur le soutien apporté aux jeunes en matière de création d'opportunités économiques (par exemple, formation professionnelle et technique, accès au financement) :
 - Une évaluation de l'environnement s'appuyant sur des entretiens avec les principales parties prenantes de mise en œuvre, dont les organisations au service des jeunes, les organisations non gouvernementales, les organismes gouvernementaux et les donateurs, ainsi qu'une analyse des lacunes relevées en matière de possibilités de programmation d'après les besoins identifiés par les jeunes et les parties prenantes.
 - Une évaluation macroéconomique des secteurs à fort potentiel en matière d'opportunités économiques pour les jeunes, s'appuyant sur les données quantitatives sur la croissance et l'emploi et les données qualitatives issues des entretiens avec les parties prenantes.
3. **Des évaluations du cadre des politiques et réglementaire** axées sur l'analyse de documents de politique nationale et de rapports de recherche externes en matière de politiques et sur des entretiens avec des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales.

CHAPITRE UN

OPPORTUNITÉS ET DÉFIS ÉCONOMIQUES DES FEMMES



SECTION 1 – SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉFI POSÉ PAR LE CHÔMAGE DES JEUNES

SITUATION ÉCONOMIQUE

Le Sénégal est l'un des pays les plus stables d'Afrique. Depuis son indépendance, il a connu trois transitions politiques pacifiques et quatre présidents, dont l'actuel, Macky Sall, qui a été investi en 2012. En 2015, le PIB ayant progressé de 6,5 %, soit la plus forte croissance enregistrée par le pays en 12 ans, le Sénégal est devenu la deuxième économie à la croissance la plus rapide d'Afrique de l'Ouest (après la Côte d'Ivoire)¹⁹. En 2016, le pays a continué à enregistrer une forte croissance, avec un taux de 6,4 % au premier trimestre²⁰. D'après le World FactBook de la CIA, « l'économie du Sénégal est portée par l'exploitation minière, la construction, le tourisme, la pêche et l'agriculture, qui représentent la principale source d'emploi en milieu rural. Les principaux secteurs d'exportation du pays sont l'exploitation des phosphates, la production d'engrais, les produits agricoles et la pêche commerciale. (...) Le Sénégal est fortement tributaire de l'assistance des donateurs, des transferts de fonds et des investissements directs étrangers²¹».

Un rapport de la Banque africaine de développement (BAD) datant de 2016 explique que « la croissance est portée essentiellement par le secteur primaire qui, principalement sous l'effet de la bonne pluviométrie, a connu une croissance de 18,2 % en 2015, contre 2,7 % en 2014²²». Ce secteur est aussi stimulé par les activités extractives, la pêche et l'agriculture. Comme le signale le même rapport de la BAD, « la croissance du secteur secondaire a été de 7,1 % et celle du tertiaire de 3,8 %²³». En dépit de la solide performance de la construction, de la chimie et de l'énergie, le secteur secondaire a enregistré un léger ralentissement. Les services, qui représentent la moitié du PIB (voir tableau 1), poursuivent leur essor rapide en raison des progrès réalisés dans les secteurs des transports et de la communication²⁴. Quant aux moteurs de l'économie, la BAD constate : « De façon générale, l'analyse des moteurs de la croissance sur une longue période montre que la faiblesse de la croissance est liée à l'étroitesse de sa base. En effet, les deux moteurs à l'origine de 70 % de la croissance économique sont les télécommunications et les services financiers²⁵».

19 Banque mondiale, « Sénégal Présentation ».

20 Ibid.

21 États-Unis, Agence Centrale du Renseignement (CIA), « The World FactBook: Senegal ».

22 Banque africaine de développement, « Document de stratégie pays du groupe de la Banque au Sénégal : 2016–2020 », p. 2.

23 Ibid.

24 Banque mondiale, « Sénégal Présentation ».

25 Banque africaine de développement, « Document de stratégie pays du groupe de la Banque au Sénégal : 2016–2020 », p. 2.

Le Sénégal a mis au point le **Plan Sénégal Émergent (PSE)**, que le World FactBook qualifie de « plan économique ambitieux » et présente en ces termes : « [le PSE] entend mettre en œuvre des réformes économiques et des projets d'investissement prioritaires afin d'augmenter la croissance économique tout en préservant la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette. Les goulots d'étranglement bureaucratiques et le climat d'affaires difficile sont, entre autres, les défis pérennes susceptibles de ralentir la mise en œuvre du plan²⁶ ». Le Sénégal fait l'objet d'un vaste appui technique et financier continu (BAD, Banque mondiale, Fonds monétaire international, Nations Unies et Union européenne) en ce qui concerne la mise en œuvre du PSE. Le World FactBook constate, à propos du PSE, que « ces dernières années, les investisseurs ont manifesté la confiance que leur inspire le pays en répondant massivement aux émissions d'euro-obligations, y compris en 2014. Dans le cadre de son budget 2016, le gouvernement poursuivra la transformation structurelle de l'économie à travers 19 projets du PSE²⁷ ».

Le PSE compte élargir la base de la croissance nationale et passer de deux secteurs moteurs (à savoir les télécommunications et la finance) à six, les quatre nouveaux secteurs visés étant **l'agriculture, la construction (d'infrastructures), l'exploitation minière et le tourisme**. La croissance à moyen terme s'annonce vigoureuse, avec des prévisions annuelles de 7 à 8 %²⁸. Comme le constate la BAD, « ces projections prennent en compte notamment la mise en œuvre du Programme de Renforcement et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) et les programmes d'investissements dans le secteur routier²⁹. »

Le faible prix du pétrole et l'engagement constant du gouvernement à l'égard du PSE³⁰ afin de remédier aux goulots d'étranglement structurels contribueront également à soutenir la croissance du PIB escomptée. L'augmentation de la production, des exportations et des recettes fiscales devrait entraîner la diminution des déficits extérieur et budgétaire. En dépit des défis que posent la mise en œuvre adéquate du PSE et le ralentissement économique subi par les principaux partenaires commerciaux du Sénégal (à savoir la Chine et l'Union européenne), les perspectives sont bonnes. Les gisements pétroliers et gaziers récemment découverts et les investissements directs étrangers connexes devraient stimuler la croissance du PIB³¹.

26 États-Unis, Agence Centrale du Renseignement (CIA), « The World FactBook: Senegal ».

27 Ibid.

28 Banque africaine de développement, « Document de stratégie pays du groupe de la Banque au Sénégal : 2016–2020 ».

29 Ibid., p. 2.

30 La mise en œuvre du PSE comporte d'importants défis. Ainsi, l'accélération des investissements publics peut compromettre la discipline fiscale ou les impacts structurels du PSE peuvent ne pas être à la hauteur des prévisions.

31 Banque mondiale, « Sénégal Présentation ».

Tableau 1

Contribution au produit intérieur brut par secteur (2014/2015)

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	PART DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (%)
Secteur primaire		12,8
	<i>Agriculture</i>	7,0
Secteur secondaire		21,4
	<i>Exploitation minière</i>	1,0
	<i>Énergie, gaz et eau</i>	12,3
	<i>Industries</i>	3,0
	<i>Travaux publics et logement</i>	5,3
Secteur tertiaire		49,6
	<i>Commerce</i>	16,2
	<i>Transport et télécommunications</i>	14,0
Services publics		16,2

Source : Fonds monétaire international, « Senegal: Selected Issues », Rapport pays du FMI no 17/2, tableau 2 (Washington DC, janvier 2017).

LE DÉFI DE L'EMPLOI

En dépit de la croissance solide et des perspectives positives, le Sénégal se heurte à d'importants défis en matière de développement. La croissance non inclusive est devenue un réel problème. Sur le plan économique, la croissance a moins profité aux femmes et aux jeunes, qui sont confinés dans des activités à faible productivité (petits métiers et commerce de détail) et ont des difficultés à obtenir des crédits. D'après le rapport de la BAD de 2016 déjà cité, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage devrait atteindre 39 % (environ 55 % pour les femmes et 30 % pour les hommes)³². La BAD note en outre que sur le plan géographique, « la croissance a plus profité à Dakar, la capitale économique et administrative qui concentre 80 % des services et sièges sociaux des entreprises basées au Sénégal³³ ». Quant aux disparités entre les zones urbaines et les zones rurales, la BAD constate :

Le milieu rural qui concentre la majorité de la population (60 %) connaît une tendance à l'exode des jeunes vers les villes en quête d'emploi. Les populations rurales ont un faible accès aux infrastructures (eau, santé, éducation, transport, services économiques). En effet, le taux d'accès à l'électricité a été de 86,9 % en milieu urbain contre 33 % en milieu rural en 2014. Pour ce qui concerne l'accès à l'eau, la disponibilité de robinet dans le logement est très largement en faveur du milieu urbain (55,48 %) par rapport au milieu rural (19,54 %)³⁴.

32 Banque africaine de développement, « Document de stratégie pays du groupe de la Banque au Sénégal : 2016–2020 ».

33 Ibid.

34 Banque africaine de développement, « Document de stratégie pays du groupe de la Banque au Sénégal : 2016–2020 », p. 8.

La croissance du PIB est stimulée par les exportations à forte intensité de capital, limitant ainsi la création de nouveaux emplois. Entre 2006 et 2011, l'incidence de la pauvreté n'a diminué que de 1,8 point de pourcentage, tandis que le nombre de pauvres a augmenté, atteignant 6,3 millions en 2011³⁵.

Le Sénégal a une population jeune : la moyenne d'âge est de 22 ans³⁶ et les enfants de moins de 15 ans représentent pas moins de 42 % de la population³⁷. Le nombre important de jeunes arrivant sur le marché du travail chaque année, qui est actuellement estimé à 269 000 et qui devrait atteindre 376 000 d'ici 2025, constitue un défi de taille pour le Sénégal, dont le secteur formel crée moins de 30 000 emplois par an³⁸. Compte tenu de la forte proportion de jeunes, assurer des possibilités adéquates sur le marché du travail constitue un défi majeur. Il est par conséquent important pour le Sénégal (1) d'être tourné vers l'avenir et de mettre davantage l'accent sur l'éducation et la formation professionnelle de façon à mieux répondre aux besoins présents et futurs du marché du travail et (2) de lever les obstacles empêchant le développement de l'entrepreneuriat, des initiatives et de l'innovation. La coordination des politiques publiques et de la politique de l'emploi, conformément à la stratégie nationale de croissance énoncée dans le PSE, a représenté un grand pas en avant. Afin de relever le défi de l'emploi des jeunes, le PSE appelle à redoubler d'efforts pour accorder une attention accrue aux programmes de formation dans les secteurs ayant un fort potentiel de croissance et pour promouvoir l'emploi indépendant ou l'entrepreneuriat³⁹. L'objectif du PSE est de créer, chaque année, de 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et bien rémunérés, notamment en encourageant l'emploi indépendant ou l'entrepreneuriat des jeunes et l'acquisition de connaissances et de compétences pertinentes, l'accompagnement et les services aux entreprises, ainsi qu'un meilleur accès au crédit⁴⁰.

35 Banque mondiale, « Sénégal Présentation ».

36 Mouhamadou Moustapha Lo, « De la formation à l'emploi au Sénégal : permettre aux jeunes d'être le moteur de la croissance ».

37 Ibid.

38 Hathie, « Youth Unemployment: A Potential Destabilizing Force in Senegal? »

39 Sénégal, Plan Sénégal Émergent.

40 Ibid., point 294.

SECTION 2 — PANORAMA DES POLITIQUES CIBLANT LES JEUNES

Le gouvernement a mis au point une série de politiques ciblant les jeunes et favorisant la création d'emploi et la promotion de l'entrepreneuriat. Citons, entre autres :

- **Le Plan Sénégal Émergent** (2014) : le PSE est un document-cadre de 184 pages qui décrit l'ensemble des actions à entreprendre pour faire du Sénégal un pays émergent avec une société solidaire dans un état de droit d'ici 2035. Il comprend trois piliers :

La transformation structurelle de l'économie, à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à forte capacité d'exportation et d'attraction des investissements. Ce pilier s'inscrit dans une approche du développement plus équilibrée, et promeut les régions et les pôles économiques afin de stimuler le potentiel de développement sur l'ensemble du territoire ; l'amélioration significative du bien-être des populations et la lutte plus soutenue contre les inégalités sociales, tout en préservant la base de ressources et en favorisant l'émergence de régions viables ; et le renforcement de la sécurité, la stabilité et la gouvernance, la protection des droits et des libertés, et la consolidation de l'État de droit afin de créer des conditions plus favorables à la paix sociale et au plein épanouissement des potentiels⁴¹.

Le PSE définit clairement l'emploi, notamment celui des jeunes, comme le défi majeur auquel est confronté le Sénégal dans son ensemble, un défi qui concerne non seulement la population croissante de jeunes ainsi que leur famille, mais également les décideurs. L'opinion publique considère que l'emploi des jeunes représente un enjeu plus important que l'emploi de la population globale ; près de 42 % des habitants de Dakar et plus de 36 % des habitants d'autres régions estiment qu'il s'agit du principal problème du pays⁴². À l'échelle nationale, la population pense que le chômage des jeunes doit faire l'objet d'une attention prioritaire par rapport à l'éducation et la santé⁴³.

41 All Africa, « Emerging Senegal Plan ». Disponible à l'adresse suivante : http://allafrica.com/infocenter/PSE_2015/ (consulté en février 2017).

42 Sénégal, Plan Sénégal Émergent, point 60.

43 Ibid., point 282.

Afin de relever le défi de l'emploi des jeunes, le PSE appelle à redoubler d'efforts pour accorder une attention accrue aux programmes de formation dans les secteurs ayant un fort potentiel de croissance et promouvoir l'emploi indépendant ou l'entrepreneuriat. L'objectif est de créer, chaque année, de 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et bien rémunérés et stimuler entre autres, l'emploi indépendant ou l'entrepreneuriat ainsi que l'acquisition de connaissances et de compétences pertinentes, l'accompagnement et les services aux entreprises et enfin un meilleur accès au crédit. En ce qui concerne ce dernier point, le PSE cite plusieurs organes locaux et nationaux qui seront chargés de faciliter l'accès au crédit des jeunes gérant des entreprises prometteuses⁴⁴. Le Plan reconnaît le potentiel démographique des jeunes et les considère comme un atout pour le développement du pays⁴⁵. Il est intéressant de signaler que dans un document de 2014 traitant des problèmes de financement qui entravent la mise en œuvre du PSE, le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan indiquait qu'un programme phare ciblant l'emploi des jeunes (à savoir le Programme d'emploi des jeunes par la promotion des domaines agricoles communautaires, dénommé Programme des Domaines Agricoles Communautaires, PRODAC), qui est également l'un des piliers du PSE, sera l'un des plus durement touchés et subira un déficit de financement de près de 30 milliards de FCFA (50 millions de dollars US) entre 2014 et 2018⁴⁶.

- **Le Plan d'action pour les jeunes du Sénégal (2012–2017)** : Le Plan d'action prévoit une politique intégrée de la jeunesse, qui accentuera la coopération et garantira la coordination des activités ayant trait, entre autres à l'éducation, l'emploi, la formation et la santé des jeunes. Il identifie trois domaines stratégiques, dont l'inclusion et la création d'emplois pour les jeunes. Une série d'outils étayent la mise en œuvre du Plan d'action, dont le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (voir ci-dessous pour plus de détails), qui soutient les projets entrepreneuriaux des jeunes⁴⁷. Les informations sur le niveau de mise en œuvre du Plan d'action ou les résultats obtenus par ses différents outils et mesures sont plutôt rares. Plusieurs sources attribuent l'absence de progrès dans la mise en œuvre essentiellement aux contraintes budgétaires.

44 Ibid., points 471-478.

45 Ibid., point 249.

46 Sénégal, Plan Sénégal Émergent : Plan d'Actions Prioritaires 2014-2018 (Dakar, février 2014).

47 YouthPolicy.org, « Fact Sheet: Senegal », 11 juin 2014. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/senegal/>

- **Le Forum national pour l'emploi des jeunes** (2014), Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (ci-après dénommé Ministère de la Jeunesse) : s'il peut être difficile de trouver des informations sur la politique nationale de l'emploi (2010-2015) et sur la nouvelle politique nationale de l'emploi (2015-2019) ou sur leurs recommandations concernant spécifiquement les jeunes, le Forum est plus présent et actif en matière d'emploi des jeunes. Il est composé de plusieurs organes, dont un comité scientifique chargé de proposer des modifications au niveau des politiques et de la programmation après avoir mené de vastes consultations auprès des jeunes, des parties prenantes et d'experts sénégalais et étrangers. Le Forum suit les directives énoncées par le Ministère de la Jeunesse. Parmi les priorités, citons l'amélioration de la collecte et du partage des informations ayant trait aux possibilités en matière d'emploi ; les qualifications adéquates de la main-d'œuvre et sa capacité à répondre aux demandes du marché : la promotion des compétences comportementales susceptibles d'accroître l'employabilité des jeunes ; l'accompagnement des jeunes qui cherchent un emploi ou souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat et la promotion de la formation professionnelle et technique (FPT). À la suite de consultations et d'une réflexion approfondies, le comité scientifique du Forum a émis plus de 21 recommandations en matière de politiques qui doivent être mises en œuvre à court et à moyen terme afin d'améliorer l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes au Sénégal⁴⁸. Plusieurs de ces recommandations sont particulièrement intéressantes et relativement faciles à réaliser. Citons, entre autres, l'appel à renégocier la convention nationale régissant les relations entre l'État et le secteur privé afin d'y inclure des dispositions relatives à l'intégration des jeunes cherchant un emploi dans ce secteur, ou encore le besoin d'adopter un système national permettant de mesurer, de reconnaître et d'attester l'expérience professionnelle acquise. Un tel système aiderait de manière décisive tous les travailleurs ayant acquis des connaissances et des compétences en dehors du système éducatif formel à obtenir la documentation (comme les certificats ou les diplômes) susceptible de leur permettre d'accéder à de meilleurs emplois et de s'épanouir professionnellement. Ce système donnerait en outre aux travailleurs possédant des qualifications informelles, la possibilité de compléter leur formation en ne rattrapant que les cours qui leur manquent au lieu d'être obligés de suivre la formation dans son ensemble, ce que, faute d'argent ou de temps, ils ne peuvent généralement pas envisager. Une autre recommandation politique vise à remédier au fait que le Sénégal est le seul pays membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à ne pas disposer d'un Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications Professionnelles. Depuis 2010, des voix s'élèvent pour demander la création de cet organe. Ce ne sont là que trois exemples des 21 recommandations en matière de politiques facilement réalisables émises par le comité scientifique du Forum. Signalons toutefois qu'il n'est pas aisé d'accéder aux informations sur leur degré de mise en œuvre.

48 Sénégal, Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques, Forum national sur l'emploi des Jeunes, Comité Scientifique, L'emploi des jeunes au Sénégal, une priorité nationale, p. 16-21 (Dakar, mars 2014).

- **La Politique de l'éducation et de la formation** (2013), Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat : elle instaure une nouvelle politique de la FPT, qui remplace celle qui couvrait la période allant de 2000 à 2011. Elle dispose qu'un partenariat entre le gouvernement et le secteur privé, est le seul moyen d'insuffler le dynamisme permettant à la formation professionnelle de contribuer à sa juste mesure à la croissance économique du Sénégal. L'objectif de la nouvelle politique est que la FPT accueille au moins 30 % des diplômés de l'enseignement du secondaire à l'horizon 2025⁴⁹. Pour ce faire, elle envisage plusieurs mesures, notamment : répondre rapidement aux exigences du marché du travail en créant des filières de formation pertinentes ; réduire l'écart entre les zones urbaines et les zones rurales en matière d'accès à la formation professionnelle en s'appuyant sur l'éducation à distance ou les unités mobiles de formation ; assurer l'accès des jeunes femmes à la formation dans les secteurs industriels ; et permettre aux établissements de la FPT de fournir des services payants aux entreprises de la communauté environnante et d'accroître ainsi leur pérennité. La structure de gestion prévue pour mettre en œuvre cette politique est fortement décentralisée et axée sur la coordination entre les sous-secteurs. Dans le cadre de ces efforts de coordination, le gouvernement envisage de créer une Commission nationale consultative pour la FPT. La nouvelle politique appelle également le secteur privé et la société civile à s'investir davantage dans ce domaine. En matière de ressources financières, la politique dispose que la part du financement de la FPT doit passer de 7 % des dépenses consacrées au secteur de l'éducation en 2015 à 15 % en 2025⁵⁰. Signalons en outre qu'une initiative couvrant la période allant de 2013 à 2025, à savoir le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation (PAQUET), semble poursuivre des objectifs semblables à ceux de la nouvelle politique tout en maintenant certaines différences. Ce programme préconise les mesures suivantes pour faire en sorte que la FPT contribue à relever le défi de l'emploi des jeunes au Sénégal : resserrer les liens entre la FPT et les besoins des domaines à fort potentiel de développement ; établir un partenariat solide entre le gouvernement, le secteur privé et les organisations professionnelles ; augmenter le nombre de jeunes suivant des programmes de la FPT ; améliorer le système traditionnel d'apprentissage et l'intégrer au système de la FPT ; et soutenir l'intégration des diplômés de la FPT sur le marché du travail⁵¹.

49 Sénégal, Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, Lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation et de la formation (Dakar, janvier 2013).

50 Ibid., p. 11.

51 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, « World TVET Database – Country Profiles: Senegal ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.unevoc.unesco.org/go.php?q=World+TVET+Database&ct=S EN> (consulté en février 2017).

- **La Politique sectorielle de la microfinance** (2009-2013), Direction de la Microfinance, Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Entrepreneuriat Féminin : grâce au travail accompli depuis la création en 2003 d'un organe gouvernemental chargé de la microfinance à l'échelle nationale⁵², le secteur est désormais fortement réglementé au Sénégal⁵³. La surveillance exercée par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et plusieurs modifications réglementaires énoncées dans la politique sectorielle de la microfinance en 2006 et mises en œuvre dès 2008 sont à l'origine de ces progrès. La politique repose sur quatre piliers : amélioration du cadre réglementaire, juridique et économique afin d'assurer une croissance sans heurts ; fourniture durable de produits et de services adaptés aux besoins locaux, divers et croissants, en particulier dans les zones reculées ; renforcement de la coordination entre les institutions de microfinance (IMF) et les banques de manière à promouvoir le financement des petites et moyennes entreprises (PME) et l'intégration du secteur de la microfinance dans celui de la finance ; et organisation du secteur de manière à encourager la gestion coordonnée de la politique. Si cette dernière constitue indéniablement un pas dans la bonne direction, aucune politique de microfinance ciblant spécifiquement les jeunes ne semble exister. La politique a donné lieu à des réglementations sur l'accès aux prêts qui semblent concerner l'ensemble de la population et ne comprennent aucune disposition spécifique pour les jeunes entrepreneurs. Il est intéressant de noter que, s'il est toujours nécessaire de renforcer la protection des utilisateurs de la microfinance, on constate cependant des progrès ; ainsi, en 2009, le Sénégal a créé l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers (OQSF) qui gère les plaintes des utilisateurs des services financiers⁵⁴. Afin d'appuyer davantage les mesures prises dans le cadre de cette politique, le gouvernement a élaboré un document qui place l'éducation financière au cœur de ses efforts de développement⁵⁵. Ce document, qui reconnaît qu'il reste encore beaucoup à faire, s'est largement inspiré d'une étude diagnostique très détaillée, réalisée de concert avec un partenaire international, qui définit clairement les entraves à l'éducation et à l'inclusion financière au Sénégal. S'appuyant sur cette compréhension approfondie, le document conçoit un programme d'éducation financière rigoureux et adapté au Sénégal, qui comprend des actions ciblant spécifiquement les jeunes tout en les intégrant au sein d'initiatives plus vastes. Il est intéressant de noter que le programme sera disponible dans plusieurs langues nationales, dont certaines minoritaires. Il semble cependant que ces initiatives complètes fassent l'objet d'une mise en œuvre plutôt lente et/ou irrégulière.

52 Sénégal, Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Entrepreneuriat Féminin, « La Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.microfinance.sn/page-5-0.html> (consulté en février 2017).

53 Microfinance Gateway, « Responsible Finance Market Overview: Senegal' (s.l., 2014). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.microfinancegateway.org/sites/default/files/mfg-en-paper-responsible-finance-market-overview-senegal-2014.pdf>

54 Ibid.

55 Sénégal, Ministère de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Microfinance, Direction de la Microfinance, Document de Programme d'Éducation Financière du Secteur de la Microfinance (Dakar, mars 2012).

Afin de soutenir les politiques axées sur l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes ou s'y rapportant, le gouvernement a créé plusieurs agences, programmes et fonds. Les plus importants sont présentés ci-dessous :

- **Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)**, Ministère de la Jeunesse⁵⁶ : l'ANPEJ a été créée au début de 2014 pour soutenir et coordonner les efforts nationaux visant à promouvoir les possibilités économiques pour les jeunes. L'ANPEJ propose une gamme complète de services aux demandeurs d'emploi âgés de 18 à 35 ans, qui vont de l'information et de l'orientation au renforcement des capacités et au financement. Citons, entre autres, le Programme d'Appui à la Création de Micro-Entreprises (PAME), dont l'objectif est de former les jeunes et de soutenir financièrement la création de leur PME. Au cours des trois prochaines années, le programme, doté d'un budget légèrement supérieur à 10 milliards de FCFA (16 millions de dollars US), compte générer 15 000 nouveaux emplois. Autre initiative gérée par l'ANPEJ, le **Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes en Milieu Rural (PAJER) se concentre sur l'entrepreneuriat agricole des jeunes dans les régions rurales. Il soutient, entre autres, la mise au point d'infrastructures susceptibles de contribuer à la création de valeur dans la chaîne de développement agricole, à l'accès aux marchés, à l'identification des possibilités, ainsi qu'au renforcement des capacités et au financement des PME agricoles gérées par des jeunes. Le PAJER, doté d'un budget légèrement supérieur à 25 milliards de FCFA (40 millions de dollars US), vise à générer 20 000 emplois. Une autre initiative intéressante de l'ANPEJ est le Programme d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PASI)**, qui entend professionnaliser le travail des commerçants ambulants en construisant des infrastructures commerciales pouvant accueillir leurs petits négoce. Avec un budget de près de 9 milliards de FCFA (15 millions de dollars US), le PASI a pour but d'aider 10 000 commerçants ambulants dans neuf villes à travers le pays. Enfin, l'ANPEJ dirige le Programme d'Appui à l'Insertion des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (PADES), qui noue des partenariats spéciaux avec les employeurs pour aider les jeunes diplômés à trouver un emploi et comprend un système décentralisé d'accompagnement pour les nouveaux employés. Son budget de plus de 13 milliards de FCFA, (21 millions de dollars US) est censé soutenir la création de 15 000 emplois sur une période de trois ans.

56 Voir <http://anpej.sn/>

- **Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP)**, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan⁵⁷ : créé avec pour objectif de résoudre de manière innovante les problèmes de financement des PME sénégalaises, le FONGIP vise à accroître l'accès au crédit des PME, à réduire les coûts de financement des projets en minimisant les risques liés au crédit, à instaurer une relation de confiance avec les institutions financières et, partant, à générer 30 000 emplois **par an** en s'appuyant sur un budget de 50 milliards de FCFA (81 millions de dollars US). Le FONGIP se concentre sur plusieurs secteurs prioritaires, comme l'agriculture, l'industrie alimentaire, la pêche, l'aquaculture, le tourisme, l'industrie textile, les logements sociaux et abordables, la technologie de l'information et de la communication, les services à distance, les industries culturelles, l'artisanat, les énergies renouvelables, les infrastructures et les transports. Sous les auspices du FONGIP, l'ANPEJ prépare actuellement, de concert avec le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, la création du Fonds de Garantie à l'Auto-Emploi des Jeunes qui cible spécifiquement les jeunes entrepreneurs et permettra de financer 1 500 jeunes entreprises susceptibles de générer 2 000 emplois directs. Doté d'un budget de près de 2 milliards de FCFA (3,2 millions de dollars US), il bénéficiera de l'assistance technique de plusieurs organisations internationales, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale du Travail (OIT).
- **Fonds National de Promotion de la Jeunesse**, Ministère de la Jeunesse⁵⁸ : ce Fonds, dont le budget n'est pas encore connu, a pour objectif de soutenir financièrement les jeunes âgés de 18 à 35 ans qui souhaitent créer une PME. À cette fin, il établit des structures de financement qui apportent des fonds aux PME de jeunes entrepreneurs⁵⁹. Compte tenu de la multitude de programmes ciblant le même public, on est en droit de se demander si ce Fonds, créé peu de temps avant la publication du Plan d'action pour les jeunes du Sénégal (2012), ne sera pas intégré à d'autres initiatives.

57 Voir <http://www.fongip.sn/>

58 Voir <http://www.sig-jeunesse.gouv.sn/portail/index.php/site/showAgence/id/2>

59 Sénégal, Ministère de la Jeunesse, « Projet de Renforcement des Capacités de Suivi évaluation en matière d'Emploi Jeune ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.sig-jeunesse.gouv.sn/portail/index.php/site/showAgence/id/2> (consulté en février 2017).

- **Programme des Domaines Agricoles Communautaires**, Ministère de l'Agriculture⁶⁰ : le PRODAC cible les jeunes âgés de 15 à 40 ans qui souhaitent démarrer une entreprise agricole. Le président du Sénégal a déclaré à son propos :

[Il] est une réponse à la problématique de l'emploi, celui des jeunes en particulier. Le concept se veut procéder d'une double démarche de création de pôles de compétitivités économiques et d'aménagements structurants permettant la mise en valeur de grands domaines allant de 1 000 à 5 000 ha. Il s'agit de véritables agropoles, lieu d'insertion de jeunes ruraux, de diplômés d'écoles de formation (aux métiers de l'agriculture et disciplines connexes), mais également de promoteurs privés désireux d'investir dans le secteur, aussi bien dans ses activités de production, que dans celles de transformation et de services agricoles. Le Programme des Domaines Agricoles Communautaires va créer plus de 300 000 emplois d'ici cinq ans. Les activités aquacoles, avicoles, agricoles et la chaîne de valeur de la transformation et de la commercialisation qui vont se développer dans les dix domaines vont permettre la création de véritables pôles économiques⁶¹.

S'il est positif que le développement national soit axé sur le vaste programme-cadre que constitue le PSE, il existe cependant au Sénégal une multitude d'autres politiques nationales portant sur des sujets semblables, d'où une confusion du cadre des politiques. Par exemple, la Stratégie Nationale pour le Développement Économique et Social (2013-2017) a vu le jour un an à peine avant le PSE (2014). On constate un chevauchement important entre ces deux initiatives sans que leurs traits distinctifs soient explicitement définis. Le secteur de la FPT, qui est régi par plusieurs politiques, réformes et programmes, souffre du même problème.

En outre, le Sénégal pâtit de la prolifération de projets/programmes ad-hoc et de la multiplication des organes gouvernementaux gérant différents aspects de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes. Ces initiatives ponctuelles, qui ont chacune leur équipe administrative, leur budget, leur groupe cible, leur axe géographique, leur lot de difficultés, etc., ne représentent pas un modèle durable susceptible d'avoir une incidence nationale. Même au niveau des projets/programmes, les résultats ne sont pas convaincants (par exemple, un budget de plusieurs milliards de FCFA est consacré pendant un an à la formation de quelques centaines de jeunes)⁶². Dans plusieurs cas, des projets/programmes ont été mis en œuvre en partenariat avec une organisation ou un gouvernement étranger pendant deux à trois ans et se sont soldés par l'absence de toute stratégie de durabilité ou d'incidence à long terme. Par ailleurs, on constate d'importants doublons parmi ces projets/programmes, responsables du gaspillage des ressources et des occasions manquées.

60 Voir <http://www.prodac.sn/>

61 Sénégal, Présidence de la République du Sénégal, « Le Plan Sénégal Émergent pour 2016 : Résultats et perspectives ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.presidence.sn/pse/resultats-perspectives> (consulté en février 2017).

62 Bien que les intitulés de projets spécifiques soient disponibles, ce problème est assez répandu.

SECTION 3 – DEMANDE DE SERVICES FINANCIERS

En 2012, le Sénégal a franchi un pas important en matière d'inclusion financière en signant la Déclaration de Maya⁶³. Il a ensuite lancé plusieurs initiatives, dont la stratégie nationale de l'inclusion financière⁶⁴. En 2014, il a intégré la mise en œuvre et le suivi de cette dernière aux objectifs du PSE, le document politique dirigeant le développement économique et social du pays jusqu'en 2035. En 2015, la Direction de la Microfinance et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ont commandé une enquête sur l'inclusion financière afin de déterminer l'accessibilité des services financiers, l'utilisation des services formels et informels et les besoins non satisfaits (l'encadré 1 présente les faits saillants de cette enquête et la figure II, le nombre et la distribution des points d'accès aux services financiers). Comme l'explique l'article du Center for Financial Inclusion, « l'Agence a contribué à la création d'un environnement favorable à la fourniture de services financiers digitaux » en améliorant la collecte et la mesure des données ainsi que la protection des usagers. Enfin, le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, qui s'investit également dans le développement de l'inclusion financière, a lancé une initiative visant à promouvoir et à faciliter la finance islamique et à encourager le financement des PME.

Encadré 1

Enquête sur l'inclusion financière (2015)

Le nombre total de points d'accès aux services financiers est passé de 1 903 en 2013 à 10 155 en 2015. Les données pouvant désormais être recueillies à l'échelle des communes, il en résulte une compréhension approfondie de la situation. 47 % des points d'accès se trouvent à Dakar, 41 % si l'on exclut l'argent mobile. Cela étant, les 8 000 points d'accès supplémentaires installés entre 2013 et 2015 ont été répartis dans les 14 régions du pays. Malheureusement, étant donné que deux importants fournisseurs gré à gré (Wari et Joni Joni, représentant environ 1,5 million de transactions quotidiennes) n'ont pas encore été constitués en sociétés, la collecte de données n'a pas encore permis de cartographier l'emplacement d'au moins 10 000 agents supplémentaires.

Bien que des zones rurales relativement étendues soient financièrement exclues/moins bien desservies, des données plus détaillées de l'enquête révèlent que certaines zones urbaines sont également mal desservies. Dakar (qui possède pourtant de nombreux points d'accès) n'échappe pas à la règle : les données à l'échelle des communes révèlent que la moitié de celles-ci sont mal desservies.*

Source : Joy Kim, « 10,000 Datapoints: Exploring Senegal's Financial Access at the Commune Level », 19 février 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://cfi-blog.org/2016/02/19/10000-datapoints-exploring-senegals-financial-access-at-the-commune-level/#more-20675>

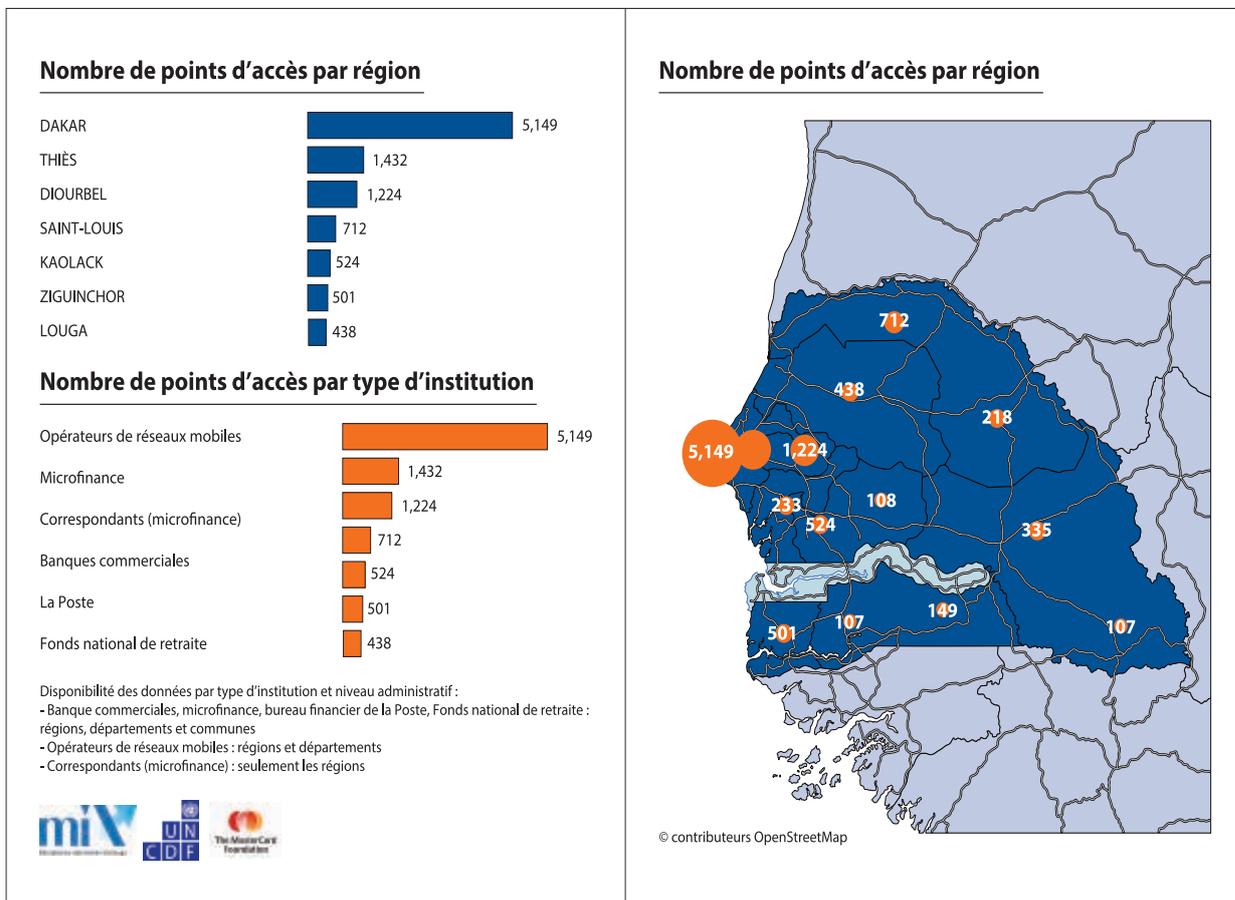
*La collecte de données au niveau des communes accroît les informations disponibles à l'échelle locale, mais les opérateurs d'argent mobile ne sont PAS encore recensés.

63 Alliance for Financial Inclusion, « 2015 Maya Declaration Progress Report: Commitments into Action » (Kuala Lumpur, décembre 2015).

64 Joy Kim, « 10,000 Datapoints: Exploring Senegal's Financial Access at the Commune Level », 19 février 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://cfi-blog.org/2016/02/19/10000-datapoints-exploring-senegals-financial-access-at-the-commune-level/#more-20675>. Remarque : Toutes les initiatives de promotion de l'inclusion financière lancées par le Sénégal citées dans ce paragraphe sont extraites de cet article.

Figure II

Points d'accès aux services financiers par région et par type d'institution



Source : D'après MIX Finclusion Lab, « Senegal – National Overview ». Disponible à l'adresse suivante : <http://finclusionlab.org/country/Senegal/analytics?title=National-Overview> (consulté en février 2017). © contributeurs d'OpenStreetMap. Données sous licence ODbL (Open Data Commons Open Database License) de la Fondation OpenStreetMap (OSMF). Cartographie sous licence de Creative Commons Attribution-ShareAlike 2.0 license (CC BY-SA).

Selon les données de Global Findex (Banque mondiale), près de 12 % de la population (âgée de 15 ans et plus) était titulaire d'un compte auprès d'une institution financière au Sénégal en 2014, contre seulement 4 % des jeunes adultes (âgés de 15 à 24 ans)⁶⁵. La Banque mondiale indique également que seules 6 % des personnes interrogées sont titulaires d'un compte d'épargne institutionnel et que l'on estime à 20 % la part de la population optant pour des mécanismes d'épargne informels ou semi-informels⁶⁶. D'après les estimations, 56,5 % des Sénégalais ont contracté un emprunt (données de 2015), mais seulement 3,5 % d'entre eux se sont adressés à une institution financière, un pourcentage qui descend à 2,2 % chez les jeunes adultes⁶⁷. Global Findex révèle également que l'inclusion financière a augmenté de plus de 9 % pour atteindre 15,4 %⁶⁸ entre 2011 et 2014. Les données de MIX Market datant de fin 2015 indiquent que l'inclusion financière poursuit son développement, avec un taux de pénétration de 16,9 %, soit 2 398 933 clients des institutions de microfinance ; le secteur compte près de 500 000 emprunteurs et un portefeuille total s'élevant à 271 milliards de FCFA (440 millions de dollars US) ; et, globalement, le secteur a un portefeuille à risque 30 jours supérieur à environ 7,6 % et affiche un niveau de durabilité opérationnelle de plus de 105 %⁶⁹.

En 2016, une étude de la Banque mondiale sur la demande de services financiers au Sénégal a conclu que 17 % de la population (âgée de 15 ans et plus) est financièrement incluse⁷⁰. Si près de 70 % des adultes déclarent connaître les produits bancaires, ils ne sont que 10 % à être titulaires d'un compte bancaire formel ou à utiliser des produits bancaires formels. Les 7 % restants (sur les 17 % de la population financièrement incluse) ont soit recours à une IMF soit à des services bancaires digitaux. L'enquête a mis en évidence les disparités dues à des facteurs socioéconomiques et démographiques. Du point de vue du genre, les hommes sont 9 % plus susceptibles d'être financièrement inclus que les femmes. Au niveau géographique, on constate une disparité entre les zones urbaines et les zones rurales, avec des taux respectifs d'inclusion financière de 22 % et 13 %. Enfin, sur le plan économique, si 14 % du quartile le plus riche déclarent être titulaires d'un compte bancaire, ce pourcentage descend à 2 % dans le quartile le plus pauvre.

Les transferts de fonds demeurent le service financier le plus répandu au Sénégal ; près de 40 % des personnes interrogées affirment avoir recours aux produits de transfert d'argent au moment de l'enquête⁷¹. Ce résultat n'est guère surprenant étant donné que le Sénégal est le troisième destinataire de transferts de fonds étrangers du continent africain, avec 1,6 milliard de dollars US, soit près de 12 % du PIB national en 2015⁷².

65 Banque mondiale, « Global Findex (base de données mondiale sur l'inclusion financière) ».

66 Banque mondiale, *Enhancing Financial Capability and Inclusion in Senegal: A Demand-side Survey*, rapport no ACS18885 (Dakar, juin 2016).

67 Banque mondiale, « Global Findex (base de données mondiale sur l'inclusion financière) ».

68 Ibid.

69 Données fournies aux auteurs par Microcred Sénégal.

70 Banque mondiale, *Enhancing Financial Capability and Inclusion in Senegal*. Remarque : Cette source est à l'origine de toutes les statistiques/conclusions citées dans ce paragraphe.

71 Banque mondiale, *Enhancing Financial Capability and Inclusion in Senegal*.

72 Banque mondiale, « Migration and Remittances Data », 24 septembre 2015. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data>

D'après le rapport de suivi sur le Sénégal publié par l'UNCDF, environ 10 % des adultes ont recours aux services financiers digitaux (SFD)⁷³. L'utilisation des comptes d'argent mobile, qui demeure peu répandue, présente un potentiel de croissance important compte tenu du taux élevé de pénétration de la téléphonie mobile au Sénégal. On s'attend à un développement rapide de l'argent mobile, qui a jusqu'ici été quelque peu freiné par l'étendue et la popularité des services financiers de gré à gré (GAG) prêtés par des entreprises telles que Wari et Joni Joni.

Le Sénégal compte environ 6 millions d'adultes financièrement exclus. Les femmes, les pauvres et les habitants des zones rurales sont affectés par ce phénomène de manière disproportionnée⁷⁴. Les principaux obstacles empêchant les adultes d'ouvrir un compte formel sont le manque d'argent (54 %), la préférence pour la liquidité (19 %), l'absence de besoin (14 %) et les coûts élevés des services financiers (8 %). Le manque de confiance envers le système financier est rarement mis en avant.

73 Ce pourcentage, qui se rapporte aux utilisateurs actifs de SFD (sur 90 jours) recensés, est basé sur les données de *Financial Inclusion Insights Senegal, 2015*, et les statistiques démographiques des Nations Unies, 2015. À titre de comparaison, la BCEAO signale qu'en 2015, 21 % de la population adulte disposait d'un compte d'argent mobile enregistré (ce pourcentage tient compte des comptes inactifs). *Source* : UNCDF, *Mobile Money for the Poor (Argent mobile pour les pauvres)*, « Senegal Annual Monitor 2015 » (New York, juillet 2016).

74 Banque mondiale, *Enhancing Financial Capability and Inclusion in Senegal*. *Remarque* : Cette source est à l'origine de toutes les statistiques/conclusions citées dans ce paragraphe.

SECTION 4 – ÉVALUATION DE L’OFFRE ET DE LA DEMANDE D’EMPLOI (POUR LES JEUNES)

La création d’emploi est une priorité absolue pour le gouvernement du Sénégal. Malheureusement, d’importantes obstacles continuent d’entraver les initiatives visant à rendre le marché du travail plus inclusif. Les principaux obstacles à la réduction des taux élevés de chômage et de sous-emploi (notamment chez les femmes et les jeunes) sont les suivants :

- « Manque d’harmonie et de coordination entre les politiques de l’emploi et les politiques de croissance, d’investissement et de développement ;
- Décalage entre les besoins du marché du travail et la formation ;
- Insuffisances des informations sur les possibilités d’emploi en raison de la communication défailante du marché du travail⁷⁵».

Bien que le taux de chômage global et le taux de chômage des jeunes au Sénégal soient légèrement inférieurs à la moyenne de l’Afrique subsaharienne, le pays n’a pas été en mesure de faire reculer sensiblement son chômage⁷⁶. En dépit des efforts accrus déployés par le gouvernement, le chômage global a augmenté de 0,9 point de pourcentage ces dix dernières années, atteignant 10 %⁷⁷. Le chômage des jeunes affiche des résultats irréguliers, pouvant atteindre plus de 14 % et baisser à un peu plus de 12 % (voir figure III), même si récemment il s’est « stabilisé » à 13 %, qui est d’ailleurs la moyenne enregistrée entre 2004 et 2014⁷⁸.

75 Maam Suwadu Sakho-Jimbira et al., *Measuring Sustainable Development for Post-2015 in Senegal*, p. 37 (Dakar, Initiative Prospective Agricole et Rurale, 15 décembre 2015).

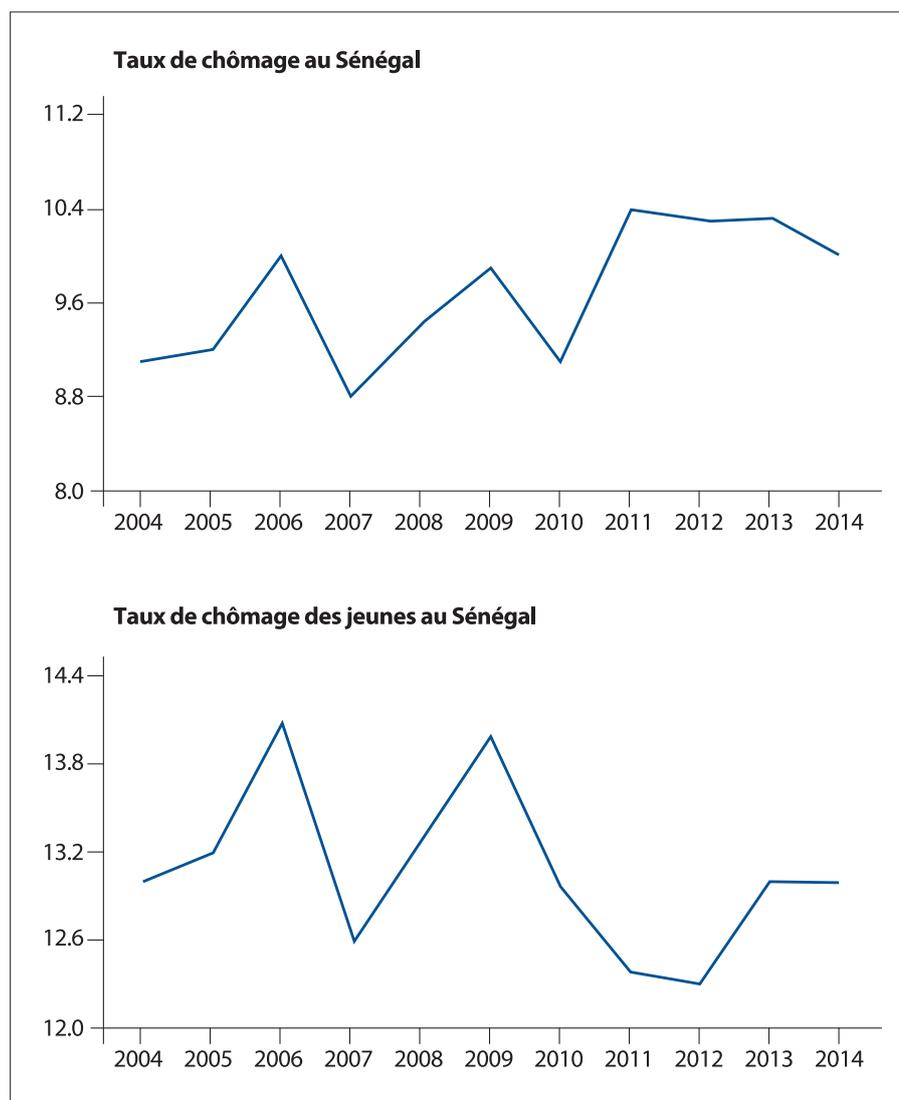
76 Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2015*.

77 TheGlobalEconomy.com, « The Economy of Senegal ».

78 Ibid.

Figure III

Taux de chômage global et taux de chômage des jeunes (2004-2014)



Source : Données de TheGlobalEconomy.com, « Senegal ». Disponible aux adresses suivantes : http://www.theglobaleconomy.com/Senegal/Unemployment_rate/ et http://www.theglobaleconomy.com/Senegal/Youth_unemployment/ (consultés en février 2017).

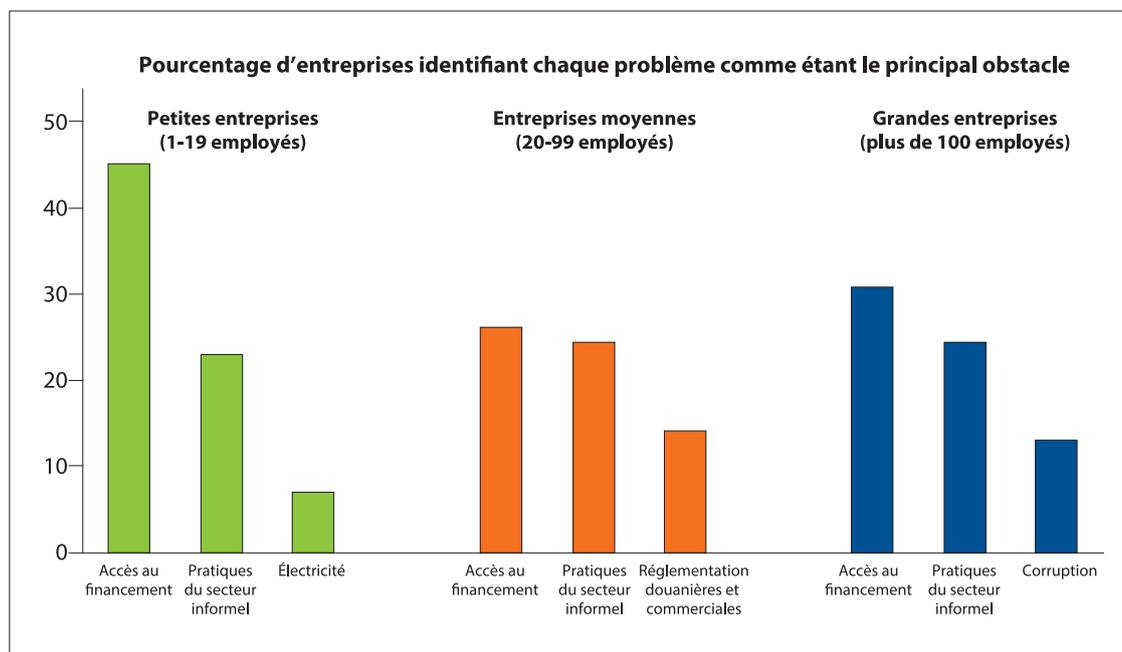
Le PSE compte créer, chaque année, 150 000 emplois à temps plein dans les secteurs privé, public et informel en modernisant les entreprises traditionnelles, en renforçant les capacités des jeunes et en améliorant la gestion du marché du travail à l'aide d'un système d'information dédié. Le soutien à la création et au développement d'entreprises privées constitue un défi central. Les PME sont à l'origine de 42 % des créations d'emploi annuelles dans le secteur moderne⁷⁹ et se heurtent à différentes contraintes, dont la plus citée est l'accès au financement⁸⁰. La figure IV présente les trois principales contraintes auxquelles sont confrontées les petites, moyennes et grandes entreprises au Sénégal.

79 Sakho-Jimbira et al., *Measuring Sustainable Development for Post-2015 in Senegal*.

80 Banque mondiale et Société financière internationale, « Senegal Country Profile 2014 », Enterprise Surveys (Washington DC, 2015).

Figure IV

Contraintes des petites, moyennes et grandes entreprises



Source : Banque mondiale et Société financière internationale, « Snapshot of the Business Environment in Senegal » dans « Senegal Country Profile 2014 », Enterprise Surveys, p. 4 (Washington DC, 2015).

Privé d'enquêtes sur le chômage jusqu'à très récemment, le Sénégal manque d'informations à cet égard. **En juillet 2015, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie a lancé la première Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal.** Les données sur l'emploi des jeunes sont tout aussi difficiles à obtenir. L'enquête nationale sur l'emploi et le chômage des jeunes réalisée en 2011 et publiée en 2014 fournit l'aperçu le plus exact⁸¹. Les sous-sections ci-dessous présentent les principales caractéristiques de l'emploi et du chômage des jeunes à l'échelle nationale ainsi qu'à l'aune de l'éducation, du marché du travail, du sexe, de la fracture entre les zones urbaines et les zones rurales et des caractéristiques régionales.

81 Le présent rapport a été élaboré dans le cadre de l'Initiative conjointe pour l'Emploi des Jeunes en Afrique mise en place par la Commission de l'Union Africaine, la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, la Banque africaine de développement et l'Organisation internationale du Travail.

EMPLOI ET CHÔMAGE DES JEUNES SOUS L'ANGLE DE L'ÉDUCATION

En 2011, 46 % des jeunes n'avaient reçu aucune éducation formelle et 24 % de la population n'étaient pas allés au-delà de l'éducation primaire⁸². Le taux d'emploi des jeunes sans instruction était de 46% en 2011, un pourcentage relativement élevé par rapport au taux d'emploi global des jeunes, qui s'élevait à 38 % (indépendamment de leur niveau d'éducation). Le taux de chômage était plus élevé chez les jeunes les plus instruits que chez ceux qui avaient un niveau d'études inférieur voire aucune instruction, et ce, quelle que soit la tranche d'âge prise en compte. Les diplômés de l'enseignement supérieur affichaient un taux de chômage de 31 % en 2011 contre 16 % en 2005. Cette situation souligne le faible niveau global de l'offre d'emplois qualifiés, ainsi qu'un certain décalage entre les diplômes universitaires disponibles et les besoins réels du marché en termes de qualifications. De ce fait, les qualifications ne constituent pas une garantie d'emploi ; au contraire, les diplômés ont moins de chances de trouver un emploi. Les jeunes ayant un diplôme supérieur ne représentent qu'une infime partie des jeunes employés. En 2011, seuls 2 % des jeunes salariés avaient accédé à l'enseignement supérieur, 3 % à l'enseignement secondaire et 11 % à un niveau d'enseignement moyen. Deux constats s'imposent : le marché du travail offre principalement des emplois non qualifiés ; et plus les jeunes sont diplômés, plus ils sont affectés par le chômage de longue durée.

EMPLOI ET CHÔMAGE DES JEUNES SUR LES MARCHÉS FORMELS/ INFORMELS

À lui seul, le taux d'emploi ne reflète pas de manière adéquate la situation des jeunes sur le marché du travail. Étant donné que la plupart d'entre eux manquent d'expérience et qu'ils sont nombreux à ne pas avoir fait d'études supérieures, ils sont souvent exclus du marché du travail formel. Disposant de peu d'options, ils se replient sur le secteur informel, qui emploie 90 % des jeunes, dont 80 % dans les zones urbaines et 98 % dans les zones rurales. L'agriculture, les microentreprises et le travail domestique sont les principales sources d'emplois informels. Les jeunes à la recherche d'un emploi dans le secteur formel sont souvent confinés dans des stages non rémunérés. Les zones urbaines concentrent 84 % des emplois formels de jeunes, dont plus de 60 % à Dakar. Le secteur formel est composé, entre autres, du secteur public (administration et entreprises publiques, 32 %), des grandes entreprises (32 %) et des microentreprises (27 %). Outre l'abondance des stages non rémunérés, les jeunes employés ne se voient confier que très peu de responsabilités.

82 Sénégal, Diagnostic sur l'Emploi des Jeunes au Sénégal : Étude réalisée dans le cadre de l'Initiative conjointe pour l'emploi des jeunes en Afrique (Dakar, mai 2014). Remarque : Cette source est à l'origine de toutes les statistiques citées dans les sous-sections « Emploi et chômage des jeunes sous l'angle de l'éducation » et « Emploi et chômage des jeunes sur les marchés formels/informels ».

EMPLOI ET CHÔMAGE DES JEUNES SELON LE SEXE

En général, les jeunes constituent la cohorte qui participe le moins à l'activité économique au Sénégal. Du point de vue du sexe, il existe une nette différence entre les taux de participation des hommes et celui des femmes. Les jeunes hommes (âgés de 15 à 35 ans) affichent un taux de participation de 49 %, contre 28 % pour les jeunes femmes⁸³. La faible participation des femmes au marché du travail s'explique en partie par le poids des facteurs socioculturels, qui relèguent les femmes aux activités domestiques, notamment dans les zones rurales. De même, le taux de chômage des jeunes femmes est plus élevé que celui des jeunes hommes. Ainsi, en 2011, le taux de chômage des femmes s'élevait à 12,7 % contre 8,2 % chez les hommes. La fracture entre les zones urbaines et les zones rurales se fait également sentir au niveau de l'emploi considéré selon le sexe : on recense 75 % d'hommes au chômage dans les zones urbaines contre 25 % dans les zones rurales. Chez les femmes, la situation est inverse et l'écart, moins prononcé : on compte 57 % de chômeuses dans les zones rurales et 53 % dans les zones urbaines.

Le salaire mensuel moyen est un autre exemple d'inégalité criante entre les sexes : chez les hommes, il est 56,3 % plus élevé que chez les femmes. Les raisons en sont, d'une part, les inégalités entre les sexes au niveau de l'éducation et, d'autre part, la discrimination sur le marché du travail⁸⁴. Un facteur culturel doit également pris au compte : au Sénégal, les hommes sont censés prendre en charge leur famille immédiate et élargie, ce qui peut entraîner la perception qu'ils ont plus de responsabilités. Dans certaines régions, le taux d'inscription à l'école primaire est plus élevé chez les filles que chez les garçons ; mais, dans le deuxième cycle du secondaire, les garçons sont sensiblement plus nombreux que les filles. Les mariages et les grossesses précoces sont les principales raisons de l'abandon de la scolarité chez les filles⁸⁵ et sont généralement également à l'origine des inégalités et de la discrimination qu'elles subissent sur le marché du travail.

83 Sénégal, *Diagnostic sur l'Emploi des Jeunes au Sénégal*. Remarque : Cette source est à l'origine de toutes les statistiques citées dans ce paragraphe.

84 Sakho-Jimbira *et al.*, *Measuring Sustainable Development for Post-2015 in Senegal*.

85 fhi360, Education Policy and Data Center, « Senegal's Progress Still Marked by Regional and Gender Inequality ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.epdc.org/epdc-data-points/senegal-s-progress-still-marked-regional-and-gender-inequality> (consulté en février 2017).

EMPLOI ET CHÔMAGE DES JEUNES EN MILIEU URBAIN ET RURAL

En ce qui concerne les disparités entre les zones urbaines et les zones rurales, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 35 ans est de 31 % à Dakar et de 27 % dans d'autres régions⁸⁶. Cette situation est due à l'incapacité de l'économie sénégalaise à créer des emplois dans un contexte de l'urbanisation croissante. Le taux d'emploi des jeunes est d'environ 45 % dans les zones rurales, et est plus élevé dans les régions agricoles. Le taux de chômage suit une tendance semblable. Le taux de chômage des jeunes en milieu rural est relativement faible ; il s'élevait à 9 % en 2011, contre 18 % à Dakar et 16 % dans d'autres villes. En d'autres termes, les zones urbaines affichent un taux de chômage presque deux fois plus élevé que les zones rurales et, qui plus est, d'une durée deux fois plus longue. Dans l'ensemble, la proportion de jeunes considérés comme des chômeurs de longue durée est de 60 % en milieu urbain contre 35 % en milieu rural. Ajoutons qu'à Dakar, les jeunes femmes sont plus affectées par le chômage de longue durée que les jeunes hommes (68 % contre 51 %, respectivement).

EMPLOI ET CHÔMAGE DES JEUNES PAR RÉGION

On constate également des différences importantes d'une région à l'autre. Le chômage est particulièrement élevé dans les régions de Diourbel (23 %), Saint-Louis (21 %) et Dakar (18 %) et plus modéré (environ 12 %) dans les régions de Louga, Fatick et Ziguinchor. Avec un taux moyen de 2 %, les régions les moins affectées par le chômage sont Kaffrine, Kédougou et Kolda. Une analyse régionale dressant la carte du chômage des jeunes fait apparaître trois grandes zones : (1) le nord-ouest affiche les taux de chômage les plus élevés, (2) l'est, le sud et l'ouest, des taux moyens et (3) le sud, des taux faibles. Si l'on établit un rapprochement entre cette distribution régionale du chômage des jeunes et les différents sous-secteurs économiques, on constate que les régions dont l'économie est dominée par le secteur tertiaire affichent les taux de chômage les plus élevés, tandis que celles où le secteur primaire prédomine enregistrent des taux relativement faibles.

Le tableau 2 présente un aperçu précis du chômage des jeunes par tranche d'âge en tenant compte des différents facteurs relevés ci-dessus, à savoir le sexe, l'environnement urbain/rural, la région et l'éducation, et en établissant une comparaison avec le chômage des personnes âgées et la moyenne nationale.

86 *Sénégal, Diagnostic sur l'Emploi des Jeunes au Sénégal. Remarque* : Cette source est à l'origine de toutes les statistiques citées dans les sous-sections « Emploi et chômage des jeunes en milieu urbain et rural » et « Emploi et chômage des jeunes par région ».

Tableau 2

Données en matière de chômage des jeunes

Tranche d'âge	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	15-34 ans	35-64 ans	15-65 ans
Sexe							
Masculin	5,6	9,3	12,7	8,8	9,1	7,1	8,2
Féminin	14,4	18,2	18,2	14,9	16,5	8,4	12,7
Zone urbaine/rurale							
Dakar	15,2	28,5	37,3	48,0	31,0	51,0	38,5
Autres zones urbaines	14,7	25,6	36,1	46,5	27,8	49,1	35,3
Zones rurales	38,2	44,0	50,9	54,7	45,2	57,8	50,2
Région							
Dakar	15,3	28,6	37,5	48,2	31,0	51,2	38,7
Ziguinchor	12,6	20,5	33,9	46,4	24,5	52,9	34,9
Diourbel	33,8	39,7	47,0	49,3	40,9	58,7	47,6
Saint-Louis	17,3	29,5	41,9	46,1	30,3	52,6	38,5
Tambacounda	22,0	33,4	38,5	43,6	32,2	46,2	37,4
Kaolack	37,1	45,3	49,4	54,8	44,2	53,0	47,6
Thiès	29,5	36,5	44,9	53,7	39,2	56,8	46,1
Louga	10,1	19,0	14,7	11,5	14,0	8,0	11,4
Fatick	10,1	12,4	6,2	8,6	9,5	7,6	8,4
Kolda	1,0	2,7	2,7	3,9	2,3	2,1	2,3
Matam	5,4	9,2	14,1	8,8	8,9	7,6	8,4
Kaffrine	0,9	3,5	2,5	1,8	2,1	1,9	2,0
Kédougou	1,7	3,3	3,2	2,4	2,7	1,6	2,2
Sédhiou	3,7	6,4	6,4	5,1	5,4	3,3	4,5
Éducation							
Sans éducation	10,4	10,7	9,9	9,5	10,1	5,9	8,0
Primaire	7,7	12,4	16,7	14,1	12,7	11,9	12,4
Secondaire	5,6	18,5	26,3	14,0	15,2	13,4	14,5
Supérieure	12,7	39,3	43,9	19,7	31,45	8,8	18,4

Source : Sénégal, Diagnostic sur l'Emploi des Jeunes au Sénégal : Étude réalisée dans le cadre de l'Initiative conjointe pour l'emploi des jeunes en Afrique (Dakar, mai 2014).

D'après les mêmes statistiques de 2011 citées dans les sous-sections ci-dessus, 27 % des jeunes sénégalais sont en situation de sous-emploi⁸⁷. La part des jeunes femmes (39 %) est particulièrement élevée, surtout en comparaison avec celle des jeunes hommes (18 %). Le sous-emploi est plus important dans les zones rurales (35 %), en raison du caractère saisonnier de nombreux emplois, que dans les zones urbaines (13 %).

L'EMPLOYABILITÉ VUE PAR LES JEUNES

Dans le cadre de deux groupes de discussion ayant été organisés à Dakar et à Pikine, les jeunes ont identifié un certain nombre de problèmes et contraintes en matière d'employabilité et d'entrepreneuriat auxquels ils ont fait face, lesquels peuvent être regroupés comme suit : (1) intégration et soutien, (2) besoins financiers, (3) réseaux et contacts, (4) décalage entre les programmes d'enseignement et les besoins du marché, et (5) insécurité (voir tableau 3).

Tableau 3

L'employabilité vue par les jeunes

Enjeux	Perceptions et remarques des jeunes
Intégration et soutien	- Les jeunes manquent d'expérience
	- Ils se heurtent à des problèmes d'emploi
	- Les entreprises n'embauchent pas
	- Les jeunes ne bénéficient ni de soutien ni de suivi après l'achèvement des études/formations
	- Les stages sont longs et non rémunérés
Besoins financiers	- Les jeunes manquent de capital (ou d'accès au capital) pour créer une entreprise
	- Ils se heurtent au prix élevé des formations/cours
	- Ils ont du mal à trouver une formation de qualité à un prix raisonnable
Réseaux et contacts	- Les contacts sont nécessaires pour trouver un emploi
	- La corruption entrave l'obtention d'emplois
	- Les processus de recrutement ne sont pas transparents
	- Les jeunes ne sont pas au courant de toutes les possibilités disponibles

87 *Sénégal, Diagnostic sur l'Emploi des Jeunes au Sénégal. Remarque : Cette source est à l'origine de toutes les statistiques citées dans ce paragraphe.*

Tableau 3

L'employabilité vue par les jeunes

Enjeux	Perceptions et remarques des jeunes	
<p>Décalage entre les programmes d'enseignement et les besoins du marché</p>	<p>- Les études universitaires sont trop théoriques</p>	
	<p>- Les jeunes manquent de compétences techniques ou autres pour trouver un emploi</p>	<p>« Nos études nous intéressent, mais nous apprenons tous la même chose : la comptabilité, la finance, etc. »</p>
	<p>- Les formations et les cours coûtent de l'argent et ne sont pas suffisamment axés sur l'apprentissage pratique/technique</p>	
	<p>- Même si les étudiants obtiennent de bons résultats à l'école et un diplôme universitaire, ils ont besoin d'approfondir leur formation ; les seules qualifications académiques ne leur permettent pas de trouver un emploi, car ils manquent d'expérience ou de compétences</p>	<p>« Avant, je faisais du perlage. Quand ma machine est tombée en panne, je n'ai trouvé personne pour la réparer. Je suis donc allée chercher du travail là où on m'a conseillé de le faire. J'y suis allée tous les jours. Comme c'était loin et que je n'avais aucune garantie de trouver un emploi, j'ai fini par cesser mes</p>
<p>Insécurité</p>	<p>- De nombreux jeunes de banlieue n'ont pas accès à l'emploi ; leur situation est différente de celle des jeunes habitant dans les villes</p>	
	<p>- Les problèmes des banlieues (criminalité, drogue, prostitution, etc.) entravent l'épanouissement des jeunes ; un plus grand nombre d'emplois augmenterait leurs possibilités/choix de vie</p>	
	<p>- Les transports sont défectueux et trop onéreux</p>	<p>« J'habite très loin et parfois c'est décourageant. Je dois me lever très tôt pour venir à Dakar et affronter les problèmes de transport (coût, embouteillages, etc.). Je suis moins efficace à cause, entre autres, des retards ou de la fatigue. L'idéal pour moi serait d'avoir un titre de transport moins cher. Ma famille étant pauvre, je dois financer mes études moi-même. J'ai dû faire de la vente à l'école pour gagner de l'argent. Je suis déterminée à réussir et à tout faire pour y parvenir. Mais mon principal problème, c'est le financement. »</p>

Source : Groupes de discussion organisés à Dakar et à Pikine.

SECTION 5 – ÉCOSYSTÈME DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES POUR LES JEUNES

Le PSE, programme phare du gouvernement, entend créer des emplois dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures et de l'environnement, ainsi que des opportunités dans la fonction publique. L'État connaît les difficultés d'emploi qui touchent à la fois les jeunes diplômés et les jeunes n'ayant pas reçu une éducation formelle. Dans le cadre du PSE, le gouvernement a donné la priorité aux projets dont la mise en œuvre devrait **générer des dizaines de milliers d'emplois stables directs et indirects pour les jeunes.**

Dans le secteur agricole, qui occupe une place centrale dans le système de création d'emplois du gouvernement, l'accent est mis sur le programme PRODAC conçu pour générer 10 000 emplois dans 10 régions⁸⁸. Ce programme correspond à la volonté du gouvernement de faire de l'agriculture, le moteur de la croissance et du développement inclusifs. Dans le cadre de ce même objectif de création d'emplois, un programme environnemental de reboisement couvrant 500 000 hectares et visant à créer 100 000 emplois reçoit également une attention particulière. La relance de la capacité industrielle du pays au moyen de la revitalisation de sociétés de production telles que la Nouvelle Société textile sénégalaise et les Industries Chimiques du Sénégal compte aussi parmi les priorités du PSE. L'établissement d'un parc industriel devrait également créer plusieurs centaines d'emplois. Sur le plan des infrastructures, l'Agence de Gestion des Routes a préparé un programme spécial de création d'emplois visant à générer 45 000 emplois dans les trois prochaines années. Ces exemples illustrent la volonté du gouvernement de créer un très grand nombre d'emplois. Le tableau 4 présente un résumé des projets de développement inclus dans le PSE.

Au Sénégal, la croissance démographique et l'urbanisation exercent une pression considérable sur le système éducatif et le marché de l'emploi. De très nombreux jeunes déferlent sur le marché de l'emploi avec un niveau de qualification généralement insuffisant ou inadapté aux exigences des employeurs. Cette situation oblige souvent les jeunes à réaliser des stages non rémunérés pour acquérir une formation de base en cours d'emploi. Les jeunes sénégalais ont clairement fait savoir qu'ils en attendaient plus du gouvernement sur le plan des emplois, des conditions de vie et des bourses universitaires. Aussi, en 2015, de très nombreuses grèves ont eu lieu, particulièrement dans les établissements d'enseignement supérieur publics. Par ailleurs, la volonté du gouvernement d'accroître la production agricole nécessite aussi des actions de formation aux techniques agricoles modernes. Heureusement, le gouvernement est conscient de ces besoins et a accordé une place non négligeable à la formation dans le PSE.

88 Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes, Sénégal, octobre 2016, « Rapport final de la cartographie des métiers et compétences et des opportunités d'emplois pour les jeunes en lien avec le Plan Sénégal Émergent (PSE) », Dakar.

Remarque : Toutes les statistiques et observations figurant dans ce paragraphe et le suivant sont tirées de cette source.

Tableau 4

Projets du Plan Sénégal Émergent

	Secteur	Activité	Description
1	Infrastructures	Infrastructure portuaire à Kaolack	Créer un pôle logistique régional, contribuer aux activités économiques de Kaolack et réduire le coût des échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest.
2	Infrastructures	Tramway de Dakar	Améliorer les conditions de déplacement et la qualité de vie.
3	Secteur minier	Projet intégré des mines de fer de la Falémé	Mettre en exploitation effective le gisement de la Falémé pour l'exportation et les besoins nationaux.
4	Éducation/Formation	Deuxième université de Dakar	Faire de Senegal l'un des premiers pays en matière d'enseignement supérieur et d'adaptation des formations aux besoins du marché du travail.
5	Éducation/Formation	Cité du savoir à Diamniadio	Rapprocher l'enseignement supérieur, la recherche et le monde de l'entreprise.
6	Éducation/Formation	Réseau national d'établissements d'enseignement supérieur professionnel	Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, mettre en place des programmes courts (Bac+2) pour répondre à la demande en main-d'œuvre qualifiée.
7	Éducation/Formation	Résidences universitaires	Améliorer le taux de réussite des étudiants en leur proposant un hébergement abordable sur le campus.
8	Santé	Hôpital spécialisé dans les soins du cancer	Permettre aux malades du cancer de se faire soigner dans la région (actuellement, la plupart d'entre eux doivent se rendre en Europe ou renoncer aux soins).
9	Santé	Hôpital Aristide Le Dantec	Moderniser l'hôpital universitaire en améliorant le plateau technique, les conditions d'hygiène et de sécurité, la recherche appliquée, etc.
10	Agriculture	100 à 150 projets d'agrégation dans les filières de l'horticulture et de l'élevage	Augmenter les exportations de fruits et de légumes, accroître la productivité par le biais de l'encadrement, de l'industrialisation et de la modernisation.
11	Agriculture	Corridors céréaliers	Créer quatre corridors céréaliers et intensifier les bassins agricoles irrigués pour la production de céréales, développer de nouvelles semences et doubler la production.
12	Agriculture	Usine de dessalement de l'eau de mer	Obtenir de l'eau douce potable et utilisable pour l'irrigation, produire de l'électricité, parvenir à une amélioration générale de la qualité de vie.

Tableau 4

Projets du Plan Sénégal Émergent

	Secteur	Activité	Description
13	Tourisme	Île touristique de Joal Finio	Créer des stations touristiques de nouvelle génération et accroître la capacité d'accueil touristique dans le respect de l'environnement.
14	Tourisme	Site touristique de Mbodiène	Créer des stations touristiques de nouvelle génération et accroître la capacité d'accueil touristique dans le respect de l'environnement.
15	Tourisme	Site touristique de Pointe-Sarène	Créer des stations touristiques de nouvelle génération et accroître la capacité d'accueil touristique dans le respect de l'environnement.
16	Industrie et services	Zone économique spéciale intégrée	Positionner le Sénégal comme un pôle de plateformes logistiques intégrées en Afrique de l'Ouest.
17	Industrie et services	Cité des Affaires	Créer une zone pour l'implantation de quartiers généraux de grandes multinationales et d'organisations internationales présentes dans la région.
18	Habitat social	Construction de logements sociaux	Construire et améliorer les logements sociaux dans les centres urbains pour lutter contre le déficit de logements et préserver l'environnement urbain.

Source : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes, Sénégal, octobre 2016, « Rapport final de la cartographie des métiers et compétences et des opportunités d'emplois pour les jeunes en lien avec le Plan Sénégal Émergent (PSE) », Dakar.

Le tableau 5 résume les opportunités économiques pour les jeunes au Sénégal.

Tableau 5

Opportunités économiques pour les jeunes

	Opportunités pour les jeunes	Niveau de compétence nécessaire	Demande du secteur	Intérêt des jeunes
Agriculture	Horticulture	Élevé	Élevé	Modéré
	Élevage	Élevé	Élevé	Modéré
	Production céréalière	Élevé	Élevé	Faible
TIC	Support informatique	Élevé	Élevé	Élevé
	Développement de plateformes et applications Internet	Élevé	Élevé	Élevé
	Vente de détail	Modéré	Élevé	Élevé
Construction	Travaux de construction	Modéré	Élevé	Modéré
Tourisme	Restauration et hôtellerie	Modéré	Élevé	Modéré
	Autres services	Faible	Élevé	Modéré
Secteur minier	Grandes entreprises	Modéré	Modéré	Modéré

Légende	Élevé	Modéré	Faible
----------------	-------	--------	--------

Remarque :

Niveaux de compétence : faible = pas d'éducation ou niveau primaire / modéré = niveau secondaire / élevé = niveau universitaire. Les niveaux de compétence ont été établis d'après les données économiques disponibles et les entretiens réalisés avec les parties prenantes concernées.

Niveaux de demande : les niveaux de demande ont été établis d'après les données économiques disponibles, la contribution au PIB, les programmes en place, les plans gouvernementaux, les entretiens réalisés avec les parties prenantes concernées, etc.

Niveaux d'intérêt des jeunes : les niveaux d'intérêt ont été établis d'après les discussions de groupe menées avec les jeunes et les entretiens réalisés avec les parties prenantes concernées.

I. OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

D'après les données des Nations Unies, 45,6 % de la population est employée dans le secteur agricole (données de 2005), lequel contribue à 15,3 % de la valeur ajoutée brute du pays (données de 2014)⁸⁹. Les chiffres indiquant un PIB actuel de 13,78 milliards de dollars pour une population de 15,13 millions d'habitants laissent entrevoir un écart important entre les zones rurales et urbaines en termes de PIB par habitant⁹⁰. Alors que, selon la même source, le PIB par habitant s'élève à 911 dollars, la valeur ajoutée moyenne par habitant pour la population dépendant de l'agriculture est de 268 dollars. Ce calcul rapide montre bien les faibles niveaux de productivité du secteur, qui emploie pourtant près de la moitié de la population du pays. Pour tirer parti du rôle potentiel de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté au Sénégal, il est nécessaire d'investir tout au long de la chaîne de valeur et créer de solides unités agroindustrielles, ce qui fait partie intégrante de plusieurs initiatives en cours (p. ex. le PSE, la Stratégie de croissance accélérée soutenue par l'Organisation internationale du Travail et la stratégie nationale soutenue par la Banque mondiale et l'Association internationale de développement). Le potentiel d'augmentation des revenus tirés de l'agriculture et de l'agro-industrie est notable. Ces dernières années, le gouvernement a déployé des efforts importants pour soutenir le secteur, lancé une campagne pour parvenir à l'autosuffisance en riz en 2017 et lourdement investi dans l'agriculture climatiquement rationnelle.

Un diagnostic de croissance et une étude sur l'intégration régionale menés respectivement en 2012 et 2014 par la BAD montrent que le secteur agricole sénégalais enregistre de faibles niveaux de productivité et reste très dépendant des cultures pluviales, elles-mêmes vulnérables aux conditions météorologiques néfastes. Les stratégies d'atténuation des risques étant insuffisantes, la sécurité alimentaire reste un défi de premier plan. Les systèmes d'irrigation sont peu répandus, les terres fertiles sont rares et la qualité des intrants agricoles utilisés est faible. En outre, les chaînes de valeur sont mal structurées et l'agriculture familiale et l'agroindustrie ne sont pas suffisamment liées. L'insuffisance des réseaux électriques et de transport est le principal frein au développement de chaînes de valeur agroindustrielles. Entre 2004 et 2013, le secteur a enregistré une croissance moyenne de 3,5 %, soit un taux bien inférieur aux cibles gouvernementales⁹¹. Le secteur enregistre des performances limitées en raison de la faible utilisation d'intrants de haute qualité par les petits exploitants qui dominent la production agricole nationale. La faiblesse de la croissance est également attribuable à l'augmentation de l'imprévisibilité climatique et à l'impact néfaste des risques non gérés⁹². Le gouvernement a conscience de ces difficultés et le PSE prévoit d'intensifier la production céréalière et l'élevage tout en renforçant les chaînes de valeur.

89 Division de statistique de l'ONU, « World Statistics Pocketbook: Senegal ».

90 Ibid.

91 Banque africaine de développement, « Document de stratégie pays du groupe de la banque au Sénégal 2016-2020 »

92 Banque mondiale, octobre 2015, « Senegal Agricultural Sector Risk Assessment », Agricultural Global Practice Note No. 16, Washington DC.

Dans le secteur agricole, l'emploi des jeunes souffre principalement de la faiblesse des capacités et du manque d'informations. Pour que le secteur agricole puisse générer de nombreuses opportunités d'emploi pour les jeunes, les qualifications agricoles doivent correspondre aux compétences nécessaires à tous les niveaux des chaînes de valeur agricoles et agroindustrielles. Le secteur présente d'importantes opportunités de croissance, principalement dans l'export des produits horticoles et dans la culture du riz et d'autres variétés commerciales. L'élevage de bétail et de volaille représente aussi des opportunités de développement, principalement pour le marché intérieur. Le climat sénégalais est propice à la production de fruits et légumes frais tout au long de l'année et le pays est relativement proche des principaux marchés d'exportation. Étant donné que seules 4 % des terres irrigables (350 000 hectares) sont effectivement irriguées, une intervention technique pourrait dynamiser la production de façon exponentielle⁹³.

Près de 80 % des jeunes sont intéressés par l'acquisition des compétences agricoles requises, particulièrement pour la production à forte valeur ajoutée. Afin de relever le défi de la croissance du secteur, le gouvernement a lancé le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise, qui constitue le volet agricole du premier pilier stratégique du PSE sur la transformation structurelle de l'économie et de la croissance.

Le tableau 6 résume les opportunités spécifiques pour les jeunes dans le secteur agricole.

Tableau 6

Opportunités dans l'agriculture

Secteurs d'activités	Description	Analyse
Opportunité 1 : Horticulture	Les principales cultures horticoles sont le maïs doux, la papaye, la banane, le piment, la patate douce, le citron, le gombo, la mangue, le haricot vert et la tomate cerise. L'accent doit être placé sur le renforcement des chaînes de valeur au moyen de solides unités agroindustrielles.	<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande nationale et internationale : avec une croissance de 8,9 % en 2013, le sous-secteur horticole est prometteur pour l'avenir du secteur agricole^a. De fait, le climat sénégalais est propice à la culture horticole durant la période hivernale de l'Europe, son principal marché d'exportation, sans pour autant entraîner de concurrence pour le marché local pendant l'hiver ou la saison des pluies. De 2004 à 2014, les exportations horticoles ont augmenté de 54,12 % par an en moyenne.
		<ul style="list-style-type: none"> • Barrières à l'entrée élevées : l'accès à la terre est le principal obstacle pour les jeunes. Les compétences techniques requises sont également plus complexes que pour les autres produits agricoles, et l'accès aux intrants de haute qualité, aux machines et au crédit est restreint.
		<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'intérêt modéré chez les jeunes : bien qu'intéressés par l'opportunité de marché et le potentiel de rendement élevé, les jeunes sont généralement plus attirés par les zones urbaines.

^a Cinyabuguma M., et English, P., décembre 2014, « Senegal Economic Update: Learning from the Past for a Better Future », Senegal Economic Update, 1re édition, Washington DC, Groupe de la Banque mondiale. *Remarque :* Toutes les statistiques fournies dans cette cellule sont tirées de cette source.

Tableau 6

Opportunités dans l'agriculture

Secteurs d'activités	Description	Analyse
Opportunité 2 : Élevage	Il existe des opportunités d'emploi tout au long des chaînes de valeur du secteur de la viande, de la filière laitière locale et du secteur avicole — de la production jusqu'à la vente de détail. Les unités agroindustrielles doivent être soutenues pour encourager l'entrepreneuriat.	<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande : l'élevage représente près de 29 % du secteur primaire et une source d'emploi pour 30 % des foyers des zones rurales^b. L'urbanisation et la création de richesse dans la capitale devraient continuer à faire augmenter la demande. Le sous-secteur avicole en particulier devrait augmenter considérablement.
		<ul style="list-style-type: none"> • Barrières à l'entrée élevées : ce sous-secteur souffre du faible niveau de production des races locales, de difficultés liées à la disponibilité des terres et à la propriété foncière, d'un manque de chaînes de valeur efficaces dans l'élevage et de possibilités de financement limitées.
		<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'intérêt modéré chez les jeunes : bien qu'intéressés par l'opportunité de marché et le potentiel de rendement élevé, les jeunes sont généralement plus attirés par les zones urbaines.
Opportunité 3 : Production céréalière	Des opportunités existent dans la production de riz, de maïs, de céréales sèches et de pommes de terre. Des entreprises à valeur ajoutée peuvent être créées tout au long de la chaîne de valeur agricole.	<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande nationale et internationale : moins de 4 % des terres irrigables sont effectivement irriguées^c, même si la demande reste très forte et dynamique, à l'échelle nationale comme internationale. Le gouvernement s'efforce aussi d'assurer l'auto-suffisance alimentaire du Sénégal en réalisant des investissements majeurs dans le secteur rizicole et d'autres filières céréalières.
		<ul style="list-style-type: none"> • Barrières à l'entrée élevées : l'accès à la terre est le principal obstacle. Les compétences techniques peuvent s'acquérir au moyen d'un apprentissage par l'observation au sein des réseaux de relations personnelles ou encore par des formations de courte durée.
		<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'intérêt limité chez les jeunes : les jeunes sont attirés par l'opportunité de marché et le potentiel de rendement élevé, particulièrement dans le domaine horticole et dans certains sous-secteurs de l'élevage. En revanche, l'agriculture exerce un attrait moindre sur les jeunes, car elle se caractérise par de faibles niveaux de revenus dans les zones rurales. Son image pourrait toutefois changer avec l'amélioration des intrants et de la gestion des exploitations agricoles.

Légende

Élevé

Modéré

Faible

^b Banque africaine de développement, juillet 2016, « Document de stratégie pays du groupe de la banque au Sénégal 2016–2020 », s.l.

^c Ibid.

II. OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

Le secteur des TIC sénégalais, l'un des plus avancés d'Afrique de l'Ouest, dispose d'un réseau solide et d'une connectivité de niveau international à un prix abordable et de haute qualité. Le gouvernement entend stimuler le secteur des TIC en s'appuyant sur la création de centres d'appels, le commerce électronique, le développement de logiciels et d'autres segments du marché des TIC. Pour ce faire, d'importants apports en capitaux seront nécessaires pour créer des bases solides dans les technologies de l'information (TI). Dans le même temps, le gouvernement souhaite numériser ses opérations, ce pour quoi il devra développer ses propres capacités informatiques.

Le PSE inclut notamment le projet suivant : « la création d'un parc de technologies numériques dans la commune de Diamniadio, en urbanisation rapide et située à 35 kilomètres de Dakar. Les investissements publics prévus dans ce parc couvriront notamment la mise en place d'un centre de données ; d'installations d'externalisation des processus métier ; d'un incubateur d'entreprises des TIC ; et de centres de formation, de recherche, de production audiovisuelle et de développement de contenus. Le projet occupera une superficie de 25 hectares et sera mis en œuvre sur une période de quatre (4) ans à partir de 2016⁹⁴. » Ce projet devrait créer 35 000 emplois directs et 105 000 emplois indirects d'ici 2025. Son objectif consiste aussi à doter l'administration publique de systèmes d'information de gestion plus modernes et d'un flux de travail reposant sur le numérique, ainsi qu'à diversifier l'économie pour créer un écosystème d'entreprises reposant sur les nouvelles technologies (grâce à l'incubateur d'entreprises). En plus du gouvernement, plus de 20 entreprises — dont Atos, Tigo et Solution Informatique Durable — se sont dites intéressées à l'idée de rejoindre le parc, à condition de disposer de technologies et d'infrastructures adaptées à leurs besoins.

En ce qui concerne l'usage du téléphone et d'Internet, un article du Mail & Guardian Africa indique que 83 % des Sénégalais possèdent un téléphone portable (40 % de ces appareils sont des smartphones) avec un accès à Internet. L'utilisation d'Internet a enregistré une croissance impressionnante, particulièrement si l'on considère qu'en 2013, un peu moins de 21 % des Sénégalais utilisaient Internet. Les investissements réalisés par le Sénégal dans les TIC (10 % du PIB) dépassent largement ceux de l'Afrique du Sud, du Kenya et de l'Égypte⁹⁵.

94 Banque africaine de développement, département OITC, octobre 2015, « Sénégal — Parc de technologies numériques : Rapport d'évaluation », s.l. Remarque : Toutes les statistiques et citations (p. iii) citées dans ce paragraphe sont tirées de cette source.

95 Spooner, S., 19 juin 2015, « Viva Senegal: How this West African nation became Africa's quiet high-tech titan ». Disponible à l'adresse suivante : <http://mgafrica.com/article/2015-06-17-senegal-silicon-valley>

Plusieurs initiatives intéressantes ont été lancées dans le secteur des TIC. CTIC Dakar, par exemple, est le premier incubateur et accélérateur de l'Afrique de l'Ouest destiné aux entrepreneurs du secteur des TIC et des technologies mobiles. Ce projet lancé en 2011 en collaboration avec le secteur privé (à travers l'Organisation des Professionnels des TIC) pour dynamiser le secteur des TIC et soutenir l'innovation, a institué de solides partenariats public-privé avec des organisations telles que la Banque mondiale, le groupe Orange-Sonatel, le Centre pour le Développement de l'Entreprise de Bruxelles et plusieurs ministères sénégalais⁹⁶. Le projet Jokkalabs témoigne également du jeune esprit d'entreprise présent à Dakar. Des centres de coworking ont ainsi été établis dans le but de mettre l'accent sur l'économie créative et le développement d'une croissance plus verte et plus inclusive. Jokkalabs accueille actuellement plus de 100 entreprises dans 12 espaces de travail répartis dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest⁹⁷. Tout comme dans les exemples précédents, People Input montre l'innovation dont font preuve les jeunes Sénégalais dans le secteur des TIC. Cette agence numérique, parmi les plus importantes de la région subsaharienne, est née au Sénégal en 2002 et elle est aujourd'hui également présente au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Ses clients, plus de 300 au total, font appel à ses services dans le cadre de leurs projets numériques⁹⁸.

Les exemples ci-dessus démontrent le fort potentiel de croissance du secteur des TIC au Sénégal. Certaines activités de niche peuvent toutefois être exploitées plus avant, comme le développement de logiciels, la programmation, la création et la maintenance de sites Internet, l'externalisation, etc.

Le tableau 7 résume les opportunités spécifiques pour les jeunes dans le secteur des TIC.

Tableau 7

Opportunités dans le secteur des technologies de l'information et de la communication

Secteurs d'activités	Description	Analyse
Opportunité 1 : Support informatique de base	Dans tous les secteurs, les jeunes peuvent pourvoir des emplois auprès des prestataires de services informatiques ainsi que dans toutes les entreprises ayant des besoins en matière de gestion de plateforme informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande : les besoins en support informatique concernent particulièrement le secteur des télécommunications et celui de la finance, mais apparaissent également dans les secteurs prioritaires que sont l'agriculture, le tourisme, l'éducation, l'exploitation minière et la fonction publique. Actuellement, la contribution du secteur des TIC au PIB tient toutefois principalement aux sous-secteurs de la distribution d'équipement et des télécommunications.
		<ul style="list-style-type: none"> • Barrières à l'entrée élevées : les compétences acquises dans l'enseignement général et professionnel ne correspondent pas aux besoins des entreprises.
		<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'intérêt élevé chez les jeunes : les jeunes sont généralement intéressés par les opportunités dans le domaine des TIC.

96 Voir <http://www.cticdakar.com/fr/>

97 Voir http://jokkalabs.net/fr/jokkalabs/entreprendre_ensemble/

98 Voir <http://www.peopleinput.com/fr>

Tableau 7

Opportunités dans le secteur des technologies de l'information et de la communication

Secteurs d'activités	Description	Analyse
Opportunité 2 : Développement de plateformes et applications Internet	Des activités de niche peuvent encore être développées dans le secteur des TIC, telles que la production et l'exportation de logiciels et de progiciels, la création et la maintenance de sites Internet, l'externalisation, le développement d'applications et de contenu mobile, etc.	• Forte demande : la demande va continuer de croître parallèlement à la croissance de l'économie et à la modernisation soutenues par le PSE.
		• Barrières à l'entrée élevées : les compétences acquises dans l'enseignement général et professionnel ne correspondent pas aux besoins des entreprises.
		• Niveau d'intérêt élevé chez les jeunes : les jeunes sont généralement intéressés par les opportunités dans le domaine des TIC.
Opportunité 3 : Vente de détail de biens et services dans le secteur des TIC	Les réseaux de revendeurs de télécommunications présentent des opportunités en termes d'emploi et d'entrepreneuriat dans la vente de détail des biens et services relatifs aux TIC : antennes, services bancaires mobiles, équipements et logiciels, support de base, maintenance et réparation.	• Forte demande/demande croissante : en 2014, le Sénégal enregistrait un taux de pénétration de la téléphonie mobile de 95 % ^a . Le pays dispose également d'un bon débit Internet grâce à la fibre optique. En 2016, la population comptait plus de 50 % d'utilisateurs d'Internet ^b .
		• Barrières à l'entrée moyennes : les compétences requises dépendent du niveau de sophistication des produits de détail concernés. Les candidats doivent savoir lire. Des compétences dans les domaines du service client et de la communication offrent toutefois de meilleures chances d'accéder à un emploi.
		• Niveau d'intérêt élevé chez les jeunes : de nombreux jeunes sont intéressés par les opportunités dans le domaine des TIC, qu'ils considèrent comme un secteur d'avenir.

Légende

Élevé

Modéré

Faible

^a UNCDF, Mobile Money for the Poor, « Where we work: Senegal ». Disponible à l'adresse suivante : <http://mm4p.uncdf.org/where-we-work/senegal> (consulté en février 2017).

^b Internet World Stats, 2016, « Internet Usage Statistics for Africa ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.internetworldstats.com/stats1.htm>

III. OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Dans le monde entier, et particulièrement dans les pays en développement, le secteur de la construction est un important pourvoyeur d'emplois. Après l'agriculture, le secteur de la construction est celui qui fournit le plus d'emplois — principalement dans les zones urbaines —, car les besoins en main-d'œuvre restent très importants dans ce secteur. Dans les pays en développement, les métiers de la construction incluent tous les niveaux de compétences. Les postes faisant appel à des ouvriers non qualifiés sont les plus nombreux, mais le secteur emploie aussi des artisans spécialisés. Le secteur de la construction est d'autant plus important qu'il fournit du travail à une large proportion des populations les plus pauvres et les plus vulnérables dans le monde, des emplois pour les travailleurs peu qualifiés ou inexpérimentés, et des opportunités importantes pour les personnes pauvres sans terre et pour les personnes nouvellement arrivées dans les zones urbaines⁹⁹.

Le besoin en nouvelles constructions est manifeste dans les principales villes du pays, car les autorités entendent moderniser les infrastructures existantes comme les ports ainsi que les autoroutes et routes qui relient Dakar aux autres régions. Le présent gouvernement génère de la demande en équipements lourds, particulièrement dans le secteur du ciment. Le dynamisme de ce secteur s'explique par certains des grands projets en cours, notamment la construction d'une autoroute à péage, la construction de l'aéroport international Blaise Diagne et de sa route d'accès, ainsi que des travaux de maintenance et de réparation. De fait, la plupart des projets de développement du PSE nécessiteront de grands travaux de construction, qui devraient générer de nombreuses opportunités d'emploi. Les nouveaux axes routiers permettent aussi aux Dakarois de faire construire leur maison en dehors de la capitale pour éviter les embouteillages. La hausse constante du nombre de nouvelles maisons témoigne d'une forte demande à cet égard. La décentralisation des services à l'extérieur de Dakar devrait aussi entraîner d'autres projets de construction.

Le tableau 8 résume les opportunités spécifiques pour les jeunes dans le secteur de la construction.

99 Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing, « Construction Workers ». Disponible à l'adresse suivante : <http://wiego.org/informal-economy/occupational-groups/construction-workers> (consulté en février 2017).

Tableau 8

Opportunités dans la construction

Secteurs d'activités	Description	Analyse
Opportunité 1 : Travaux de construction	Le secteur de la construction fait appel à des ouvriers qualifiés et non qualifiés dans la taille de pierre, la plomberie, la tuyauterie, la maçonnerie et la soudure.	<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande : l'augmentation des investissements dans les projets de construction d'infrastructures va de pair avec l'augmentation de la demande en main-d'œuvre. De fait, le secteur de la construction est un moteur important de l'économie.
		<ul style="list-style-type: none"> • Barrières à l'entrée moyennes : les compétences requises dans le secteur de la construction peuvent s'acquérir assez facilement à travers des formations professionnelles ou techniques, mais aussi directement en cours d'emploi.
		<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'intérêt modéré chez les jeunes : les femmes sont peu intéressées par ce secteur et les hommes qui ont suivi une formation tiennent à décrocher un emploi décent.

Légende

Élevé

Modéré

Faible

IV. OPPORTUNITÉS DANS LE TOURISME

Le tourisme est un secteur clé de l'économie. Au Sénégal, il est relativement diversifié, mais le tourisme côtier domine le secteur, la section de la Petite Côte attirant environ un tiers des touristes. Ceux-ci sont pour la plupart originaires de France ou d'Espagne, et ils se rendent au Sénégal principalement de janvier à mars. Le développement touristique est soutenu par les infrastructures nationales et les investissements internationaux, comme pour la route qui relie Dakar à M'Bour. Le nouvel aéroport international Blaise Diagne se situe entre Dakar et Saly pour faciliter l'accès des touristes internationaux à la région de la Petite Côte¹⁰⁰. Outre l'aéroport et la route, le PSE compte trois grands projets de développement de l'écotourisme : l'île touristique de Joal Finio et les sites de Mbodiène et Pointe-Sarène.

Le secteur du tourisme a des retombées économiques positives pour l'économie et le marché de l'emploi. Le Compte satellite du tourisme, créé par le Ministère du Tourisme, analyse les différents aspects des biens et services liés au tourisme. Les activités économiques générées par des entreprises comme les hôtels, les agences de voyages, les compagnies aériennes, les services de transport des passagers, les restaurants, les guides touristiques et les activités de loisirs sont directement soutenues par le tourisme. En plus de représenter 11,9 % du PIB national en 2014, le secteur du tourisme, qui est un important pourvoyeur d'emplois formels, a fourni cette même année 10,2 % des emplois¹⁰¹.

Le tableau 9 résume les opportunités spécifiques pour les jeunes dans le secteur du tourisme.

100 Simonet, C. et Jobbins, G., 2015, « Understanding patterns of climate resilient economic development: Senegal », Londres, Overseas Development Institute.

101 Ibid.

Tableau 9

Opportunités dans le tourisme

Secteurs d'activités	Description	Analyse
Opportunité 1 : Restauration et hôtellerie	La restauration et l'hôtellerie incluent des postes de guides touristiques, employés de chambres d'hôtes, cuisiniers, chauffeurs, personnel de direction, agents d'entretien, serveurs, réceptionnistes, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande : la demande d'hébergement touristique haut de gamme augmente chaque année, notamment en raison de la hausse du nombre de personnes qui se rendent au Sénégal.
		<ul style="list-style-type: none"> • Barrières à l'entrée faibles à moyennes : il est nécessaire de savoir lire et compter. Un certain niveau de français, et idéalement d'anglais, est souvent demandé. Bien qu'essentiels, les savoirs comportementaux font souvent défaut. La qualité du service client doit être améliorée. La plupart des autres compétences peuvent être acquises en cours d'emploi.
Opportunité 2 : Autres services	Les autres services touristiques proposent des emplois dans le transport, les centres d'information, la vente de détail, l'artisanat local, le commerce, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande : actuellement, le Sénégal propose des services assez élémentaires dans le domaine des transports, de l'information sur les activités touristiques et des services liés à la culture et à l'artisanat locaux. Ce marché pourrait être comblé par les jeunes.
		<ul style="list-style-type: none"> • Barrières à l'entrée faibles à moyennes : il est nécessaire de savoir lire et compter. Un certain niveau de français, et idéalement d'anglais, est souvent demandé. Les savoirs comportementaux sont essentiels, et les autres compétences peuvent être acquises en cours d'emploi. La production de souvenirs artisanaux présente de bonnes opportunités, mais la qualité, les compétences commerciales et le service client doivent être renforcés.

Légende

Élevé

Modéré

Faible

v. Opportunités dans le secteur minier

Selon l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives¹⁰², l'industrie extractive du Sénégal a rapporté près de 90 millions de dollars US au gouvernement en 2013, dont près de 7 millions de dollars US provenaient du secteur des hydrocarbures et plus de 80 millions de dollars US provenaient du secteur minier¹⁰³. Bien que le Sénégal compte parmi les premiers pays producteurs de phosphates, les minerais restant sous terre représentent de nombreuses opportunités manquées. Le sud-est du pays possède d'importantes réserves de fer, qui sont estimées à 750 millions de tonnes rien que pour le site de Falémé. La production annuelle pourrait atteindre les 25 millions de tonnes¹⁰⁴. Le PSE inclut un grand projet minier, le Projet intégré des mines de fer de la Falémé, qui vise à mettre en exploitation effective les gisements de la Falémé pour l'exportation et les besoins nationaux. Le tableau 10 donne un aperçu du potentiel que cela représente.

Entre autres objectifs, le président sénégalais souhaite augmenter les investissements étrangers dans le secteur minier pour accroître sa contribution au PIB, actuellement inférieure à 5 %¹⁰⁵. S'il est

Tableau 10

Projet intégré des mines de fer de la Falémé

Lieu	Falémé, région de Kédougou
Études	Étude de faisabilité terminée
Coût estimé	202 millions de dollars US
Ministères	Ministère de l'Industrie et des Mines ; Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement
Composante 1	Construction d'infrastructures ferroviaires : Falémé-Tambacounda, Tambacounda-Dakar, Dakar-Bargny
Composante 2	Mise en place d'infrastructures portuaires : port minéralier et vraquier à Bargny
Composante 3	Construction et exploitation de la mine
Objectif	Production de 25 millions de tonnes par an en 2024 ; durée de vie de la mine de 20 ans

Source : Sénégal, « PPP Project », *Sénégal Émergent* (s.l.n.d.). Disponible à l'adresse suivante : http://allafrica.com/static/pdf/events/PSE_2015/Senegal%20Development%20Projects.pdf (consulté en février 2017).

102 L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives est une norme mondiale servant à promouvoir la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources pétrolières, gazières et minières.

103 Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, « Potentiel minier du Sénégal », 26 octobre 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://eiti.org/fr/news/potentiel-minier-du-senegal>

104 Ibid.

correctement appliqué, le nouveau Code minier approuvé par le Parlement en octobre 2016 devrait contribuer à résoudre la plupart des problèmes socioéconomiques et environnementaux souvent considérés comme liés au secteur. Par exemple, en vertu du nouveau Code minier, tout détenteur de titre minier doit verser 0,5 % de son chiffre d'affaires annuel à un fonds de développement local (le Fonds d'appui aux collectivités locales). Une évaluation menée par un cabinet d'avocat sur le Code minier et sur le fonds en question explique aux industries minières que : « Ce fonds vise à promouvoir le développement économique et social des communautés locales vivant à proximité des zones d'activités minières », notamment à travers des projets soutenant l'autonomisation des femmes. Le nouveau Code minier précise également que « tout titulaire de titre minier a l'obligation de respecter, de protéger et d'appliquer les droits humains dans les zones affectées par les opérations minières [...] ; de respecter les dispositions du Code forestier lorsque le titre minier a été délivré en zone de forêts classées [...] ; et de respecter les principes et exigences de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), notamment de déclarer aux instances nationales de l'ITIE toutes les informations relatives à ses paiements à l'État. »

Même s'il constitue assurément une initiative très appréciée, le nouveau Code minier n'empêche pas la survenue de différends au sein du secteur, particulièrement dans le domaine aurifère, et des tensions existent entre les communautés locales et les mineurs, ainsi qu'entre les petits exploitants miniers et les grandes entreprises minières¹⁰⁶.

Les investissements dans le secteur minier permettront de créer de nombreux emplois indirects dans les communautés avoisinantes, où plusieurs entreprises peuvent proposer leurs services aux sociétés minières et à leur personnel (p. ex. dans le transport, la restauration, l'hébergement et la construction). La création d'emplois (directs et indirects) augmente également le pouvoir d'achat des communautés locales. Souvent, le nombre d'emplois indirects générés par le secteur minier surpasse celui des emplois directement créés par la mine¹⁰⁷.

Dans le secteur minier, la plupart des emplois nécessitent des compétences limitées (p. ex. ouvriers, conducteurs de camion, agents de nettoyage) ou moyennes (p. ex. postes administratifs, comptables, opérateurs de machine). Naturellement, les projets miniers génèrent également quelques postes nécessitant des compétences spécialisées (p. ex. géologues, minéralogistes, métallurgistes, mécaniciens spécialisés).

Le tableau 11 décrit les postes peu ou modérément qualifiés — considérablement plus nombreux que les postes qualifiés — qui peuvent être pourvus par les jeunes dans le secteur minier.

105 Nancarrow, D., Finan, P., et Loxley, O., 2015, « Senegal's New Mining Code: What mining companies need to know », s.l., DLA Piper. *Remarque* : Toutes les statistiques et citations (p. 4) citées dans ce paragraphe sont tirées de cette source.

106 Prause, L., février 2016, « West Africa's Golden Future? Conflicts around gold mining in Senegal », Dakar, Rosa Luxemburg Stiftung en Afrique de l'Ouest.

107 Fraser Institute, « Do Foreign-Owned Mines Create Local Jobs? » Disponible à l'adresse suivante : <http://www.miningfacts.org/communities/do-foreign-owned-mines-create-local-jobs/> (consulté en février 2016).

Tableau 11

Opportunités dans le secteur minier

Secteurs d'activités	Description	Analyse
Opportunité 1 : Emplois dans de grandes entreprises	Les jeunes peuvent pourvoir des emplois dans les grandes entreprises minières. Les opportunités d'emploi devraient croître progressivement, car le gouvernement a adopté récemment un Code minier responsable pour attirer les grands investisseurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Demande modérée à élevée : la demande en minerais du Sénégal est stable. Un site Internet spécialisé indique ce qui suit : « L'exploitation du phosphate occupe une place centrale dans les exportations sénégalaises. Le Sénégal examine aussi des projets d'exploration concernant le minerai de fer et le pétrole afin de diversifier son industrie minière^a. » Le secteur du fer possède un fort potentiel de croissance, mais le faible niveau des prix du marché limite sa réalisation.
		<ul style="list-style-type: none"> • Barrières à l'entrée moyennes : le nouveau Code minier va attirer les grands investisseurs, ce qui engendrera des emplois. La plupart des emplois ne nécessiteront pas de compétences élevées.

Légende	Élevé	Modéré	Faible
----------------	--------------	---------------	---------------

^a Thomas, G.P., 4 septembre 2012, « Senegal: Mining, Minerals and Fuel Resources » Disponible à l'adresse suivante : <http://www.azomining.com/Article.aspx?ArticleID=122>

CHAPITRE DEUX

ÉTAT DES LIEUX DES INTERVENTIONS EN COURS ET PERSPECTIVES POUR LA SUITE DU PROGRAMME YOUTHSTART GLOBAL



SECTION 1 – INITIATIVES POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET PRINCIPALES LACUNES

Ces dix dernières années, le gouvernement du Sénégal a déployé plusieurs mécanismes dans le but de créer des opportunités d'emploi intéressantes pour les jeunes et d'accroître leurs capacités en préparation de leur entrée sur le marché du travail. Dans le secteur de l'éducation, les infrastructures continuent de manquer, les taux d'achèvement au-delà de l'école primaire sont faibles, la qualité de l'éducation varie fortement et les programmes sont souvent considérés comme trop théoriques et généralement mal adaptés aux besoins du marché du travail. Sur le marché du travail, l'offre d'emplois reste limitée dans le secteur formel (avec environ 30 000 nouveaux emplois par an, selon les estimations) et ces emplois concernent souvent des postes peu qualifiés avec de faibles possibilités en termes d'évolution de carrière. Dans le secteur informel, les opportunités sont certes plus nombreuses, mais les conditions de travail sont généralement plus mauvaises que dans le secteur formel et les emplois sont également moins stables. Dans le secteur agricole, et bien que celui-ci soit le plus prometteur en termes d'emplois, les jeunes ne possèdent pas les formations, les compétences et les ressources nécessaires pour intégrer les secteurs des produits à forte valeur ajoutée ou pour parvenir à dynamiser sensiblement la productivité des produits traditionnels.

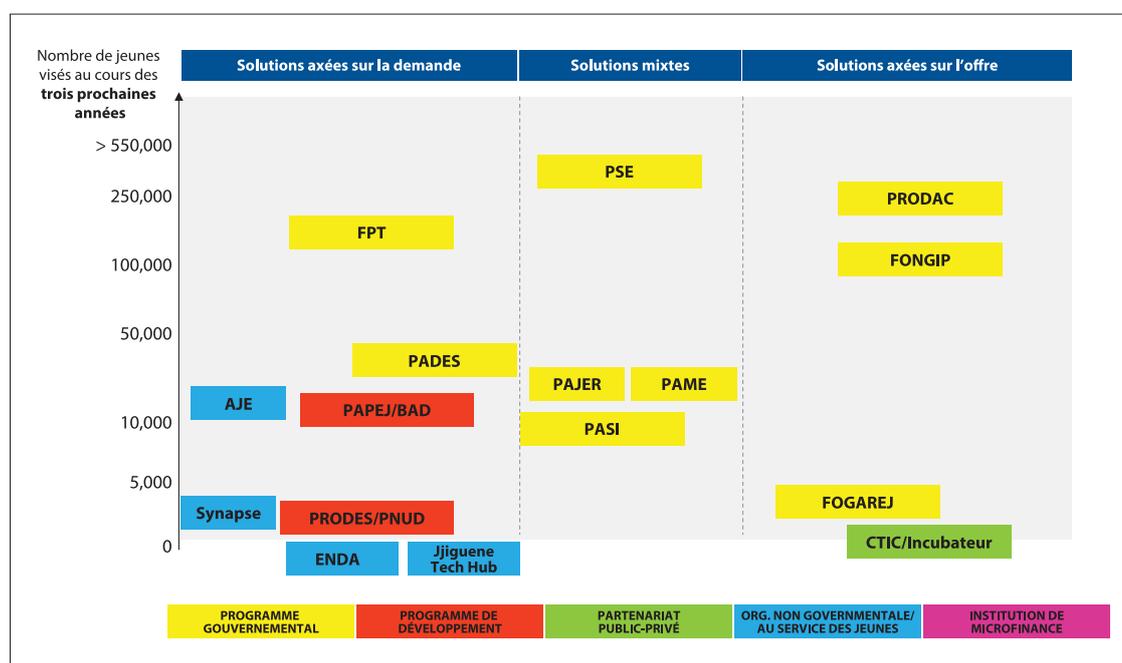
Depuis 2012, le gouvernement a considérablement renforcé ses efforts en engageant plusieurs initiatives de grande envergure pour lutter contre le manque persistant d'opportunités d'emplois décents et pour renforcer l'accès à des programmes d'éducation en phase avec les besoins du marché du travail. Les principales mesures prises par le gouvernement en la matière sont (1) **l'ANPEJ** (Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes), qui relève du Ministère de la Jeunesse et déploie de nombreuses initiatives, ainsi que le (2) **PRODAC**, qui dépend du Ministère de l'Agriculture et vise à créer d'importants centres agroindustriels modernes (pour en savoir plus sur ces programmes, voir la section consacrée aux politiques dans le présent rapport). Le **PSE**, programme phare du gouvernement, entend créer chaque année de 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et bien rémunérés. Dix-huit projets sont prévus au cours des cinq premières années, dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, du tourisme, de l'exploitation minière, des infrastructures et de la santé (voir la section 5 du chapitre 1). En parallèle de la création d'emplois, plusieurs initiatives visent à renforcer les capacités des jeunes pour répondre aux besoins du marché du travail. Dans le cadre du PSE, le gouvernement va créer un réseau national d'établissements d'enseignement supérieur professionnel en vue d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, de mettre en place des programmes courts (Bac+2) pour répondre à la demande en main-d'œuvre qualifiée et d'investir davantage dans les centres de FPT.

Outre les initiatives publiques, plusieurs programmes sont mis en œuvre principalement pour aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour accéder à l'emploi et à l'entrepreneuriat. Ces programmes sont appliqués par des organisations internationales, des organisations au service des jeunes, des partenariats public-privé, des organisations non gouvernementales et des institutions de microfinance qui proposent des produits spécialement destinés aux jeunes.

La figure V montre quelques-uns des principaux programmes sur l'emploi des jeunes au Sénégal, en les classant selon le nombre de jeunes visés. Les programmes les plus vastes sont pour la plupart mis en œuvre par le gouvernement. Les données sur la situation actuelle de ces programmes sont très difficiles à trouver. Bon nombre des initiatives gouvernementales sont très ambitieuses et leur réussite dépend des financements ainsi que de la situation économique et de la stabilité politique à l'échelle nationale et régionale, entre autres facteurs. Une brève description des différentes solutions et de certaines des grandes initiatives figure sous le graphique.

Figure V

Écosystème des programmes sur l'emploi des jeunes, par nombre de jeunes visés



Acronymes : AJE, Action Jeunesse et Environnement ; BAD, Banque africaine de développement ; ENDA, Environnement et Développement du Tiers-monde ; FPT, Formation professionnelle et technique ; FOGAREJ, Fonds de Garantie pour l'Auto-Emploi des Jeunes ; FONGIP, Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires ; PADES, Programme d'Appui à l'Insertion des Diplômés de l'Enseignement Supérieur ; PAJER, Projet d'Appui à la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes en Milieu Rural ; PAME, Programme d'Appui à la Création de Micro Entreprise ; PAPEJ, Projets d'Appuis pour l'Emploi des Jeunes ; PASI, Programme d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel ; PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement ; PRODAC, Programme des Domaines Agricoles Communautaires ; PRODES, Programme de Renforcement des Dynamiques de Développement Économique et Social ; PSE, Plan Sénégal Émergent

Les **interventions axées sur la demande** visent principalement à créer des emplois en prônant et en finançant le développement de l'entrepreneuriat et la croissance des petites entreprises. Parmi les grandes initiatives, on peut citer les suivantes :

- La **formation professionnelle et technique** (FPT) prévue dans la politique d'éducation et de formation du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat. Cette politique établit que seul un partenariat entre le gouvernement et le secteur privé pourra apporter la dynamique nécessaire pour que la formation professionnelle joue son rôle dans la croissance économique du Sénégal. Elle prévoit pour cela d'orienter à l'horizon 2025 au moins 30 % des sortants du cycle fondamental vers la formation professionnelle¹⁰⁸.
- Le programme **PADES** conclut des partenariats spéciaux avec les employeurs pour aider les jeunes diplômés à trouver un emploi. Un budget de plus de 13 milliards de FCFA (20 millions de dollars US) est prévu pour soutenir la création de 15 000 emplois en trois ans.

Voici quelques-unes des difficultés qui se posent dans le cadre des interventions axées sur la demande :

- **Des lois et des politiques de travail trop protectrices** : au Sénégal, les politiques de travail soutiennent résolument la protection des salariés. En raison de la complexité des procédures de recrutement et de licenciement ainsi que de l'absence de contrats flexibles à court terme, les employeurs proposent moins d'emplois formels qu'ils ne le pourraient¹⁰⁹.
- **Des structures de financement étroites** : le secteur financier reste traditionnel et circonscrit. D'autres sources de financement telles que les fonds de capital-risque, les fonds de capital-investissement, les plateformes de crédit communautaire et d'autres mécanismes similaires font défaut. Par ailleurs, l'attention généralement dirigée vers l'agriculture et les TIC met à l'écart de nombreux autres secteurs potentiels¹¹⁰.

Les **interventions axées sur l'offre** portent principalement sur l'insertion professionnelle et le développement des compétences, et ce, à travers l'éducation, la formation et le renforcement des compétences techniques et des savoirs comportementaux. Les programmes axés sur l'offre sont majoritairement mis en œuvre par le gouvernement. Parmi les grandes initiatives, on peut citer les suivantes :

- Le **PRODAC**, qui dépend du Ministère de l'Agriculture, s'adresse aux jeunes de 15 à 40 ans qui souhaitent entreprendre une activité agricole. Le président décrit le PRODAC comme suit : « Le Programme des Domaines Agricoles Communautaires va créer plus de 300 000 emplois d'ici 5 ans. Les activités aquacoles, avicoles, agricoles et les chaînes de valeur de la transformation et de la commercialisation qui vont se développer dans les dix domaines vont permettre la création de véritables pôles économiques¹¹¹. »

108 Sénégal, juin 2012, *Lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation et de la formation*, Dakar.

109 Dalberg Global Development Advisors, 2015, « Senegal Country Analysis », document interne communiqué à YSG.

110 Ibid.

111 Sénégal, président de la République du Sénégal, « Plan Sénégal Émergent : résultats et perspectives ».

- Le **FONGIP**, qui dépend du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, entend augmenter l'accès au crédit des PME, réduire le coût de financement des projets en minimisant les risques liés aux crédits, réduire au maximum le risque de sinistres des PME, créer une relation de confiance avec les institutions financières et favoriser la création d'emplois durables par l'accompagnement et le suivi des porteurs. Principalement axé sur les secteurs de l'agriculture et de l'agroindustrie, il vise à créer 30 000 emplois directs par an, en ciblant particulièrement les femmes et les jeunes.

Voici quelques-unes des difficultés qui se posent dans le cadre des interventions axées sur l'offre :

- **Le manque de variété dans les formations** : les formations étant peu variées, les jeunes sont souvent mal préparés pour répondre aux multiples exigences du marché du travail et doivent recevoir des formations complémentaires. Cette situation accroît également la concurrence, car de nombreux jeunes possèdent la même formation¹¹².
- **L'inadéquation entre les études et les besoins du marché du travail** : le peu d'importance accordée à la pratique dans les programmes d'études suscite des difficultés pour les jeunes à leur arrivée sur le marché du travail. La rareté des échanges entre les décideurs politiques et les dirigeants d'entreprises limite également l'employabilité des jeunes.
- **Le manque de suivi à l'issue de la formation** : le manque de suivi à l'issue de la formation empêche les formateurs de comprendre les lacunes de leurs programmes. Les possibilités de fonder des réseaux d'anciens étudiants et d'autres modèles de réseautage, essentiels pour les jeunes diplômés, sont également manquants.

Les interventions mixtes, généralement menées par les pouvoirs publics, portent à la fois sur le renforcement des compétences et la création d'emplois. Elles consistent à mobiliser l'ensemble de l'écosystème à travers des solutions complètes qui apportent aux jeunes un financement, un ensemble de compétences et un emploi à l'issue du programme. D'une certaine façon, le PSE et plusieurs autres initiatives moins vastes s'efforcent de travailler sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'emploi des jeunes. En raison du manque de données et du lancement récent de certains de ces programmes, il n'est pas encore possible de déterminer si leurs objectifs pourront être remplis et quels seront leurs coûts et leurs avantages. Parmi ces interventions, on peut citer les suivantes :

- Le **PAJER**, mis en œuvre par l'ANPEJ, porte spécifiquement sur l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole. Ce programme soutient notamment la création d'infrastructures qui contribuent à apporter de la valeur à la chaîne de développement agricole, ainsi que l'accès aux marchés, l'identification des opportunités, le renforcement des capacités et le financement des PME créées par des jeunes dans ce secteur. Le PAJER entend créer 20 000 emplois avec un budget légèrement supérieur à 25 milliards de FCFA (40 millions de dollars US).
- Le **PAME**, mis en œuvre par l'ANPEJ, vise à former des jeunes et à les soutenir financièrement dans le cadre de la création de leur PME. Avec un budget légèrement supérieur à 10 milliards de FCFA (16 millions de dollars US), le PAME prévoit de créer 15 000 emplois au cours des trois prochaines années.

112 Dalberg Global Development Advisors, « Senegal Country Analysis ».

-
- Le **PASI**, mis en œuvre par l'ANPEJ, vise à professionnaliser l'activité des marchands ambulants par la construction d'infrastructures commerciales pouvant accueillir leurs petits commerces. Avec un budget légèrement inférieur à 9 milliards de FCFA (15 millions de dollars US), le PASI prévoit d'accompagner 10 000 marchands ambulants dans neuf villes du pays.

En conclusion de cette section, il faut souligner le manque de complémentarité entre les interventions, bien que celle-ci soit nécessaire. Comme le montre la figure V, il existe toute une gamme d'interventions ciblant les différents aspects de la chaîne de valeur de l'emploi des jeunes. Toutefois, la plupart des jeunes n'ont pas connaissance des opportunités qui s'offrent à eux. Malgré les bonnes intentions, l'absence de coordination entre la plupart des programmes cause un manque d'harmonisation entre les activités, la duplication des efforts dans certains cas, une faible diffusion des données et un manque de viabilité des programmes sur le long terme¹¹³.

113 Ibid.

SECTION 2 – OFFRE DE SERVICES FINANCIERS

La régulation de la microfinance sénégalaise est assurée par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). En vertu du premier cadre de réglementation de la microfinance (la loi de 1993 portant le titre de *Projet d'Appui à la Réglementation des Mutuelles d'Épargne et de Crédit*), seules les coopératives d'épargne et de crédit pouvaient initialement obtenir l'agrément d'IMF et être supervisées en tant que telles. En 2007, cette loi a été remplacée par une autre ouvrant la possibilité d'octroyer l'agrément d'IMF à d'autres formes de PSF (coopératives, associations et sociétés financières). En vertu de cette nouvelle loi, les IMF ont également été autorisées à proposer d'autres services tels que des assurances et des services de monnaie électronique. La publication en mai 2015 d'une nouvelle directive sur la monnaie électronique devrait renforcer l'inclusion financière en stimulant l'innovation et les nouveaux partenariats¹¹⁴.

En 2009, plusieurs réformes adoptées par le Sénégal ont entraîné une redistribution des fonctions de supervision réglementaire du secteur de la microfinance. Les institutions financières dont les actifs dépassent 2 milliards de FCFA (3 millions de dollars US) ont été placées sous la supervision d'une commission bancaire, tandis les institutions sous ce seuil relèvent désormais du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan¹¹⁵. Ces réformes ont renforcé la confiance dans le secteur financier, car l'augmentation des crédits et dépôts s'est maintenue malgré la fermeture de 118 entités. Bien que non admissibles au refinancement de la BCEAO, les IMF présentent d'autres avantages concurrentiels par rapport aux banques commerciales : (1) les IMF constituées en coopératives bénéficient de certaines exonérations fiscales ; (2) le plafond des taux d'intérêt est fixé à 27 % pour les IMF, contre 18 % pour les banques ; et (3) les institutions publiques et les donateurs peuvent également soutenir les IMF à travers des subventions, des garanties et des formations pour leur personnel.

Le secteur de la microfinance se caractérise par d'importants écarts institutionnels et géographiques. Cinq grandes institutions le dominent : l'Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production (ACEP), le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), Microcred, le Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal (PAMECAS) et l'Union des Institutions Mutualistes Communautaires d'Épargne et de Crédit (U-IMCEC). À la différence de ces cinq institutions, dont les indicateurs de performance financière affichent des valeurs raisonnables, le reste du secteur suscite des préoccupations (voir le tableau 12).

114 Riquet, C., 21 décembre 2015, « 20 Years of Financial Inclusion Progress in WAEMU; More to Come! » Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cgap.org/blog/20-years-financial-inclusion-progress-waemu-more-come>

115 Imam, P., et Kolerus, C., 2016, « Senegal: Financial Depth and Macrostability », African Development Paper No. 13/05, Washington DC, Fonds monétaire international. *Remarque* : Toutes les statistiques/observations citées dans ce paragraphe sont tirées de cette source.

Tableau 12

Sélection d'indicateurs de performance du secteur de la microfinance

Indicateur	Ensemble du secteur	Grandes institutions de microfinance	Autres institutions de microfinance
Autosuffisance opérationnelle (%)	105.5 %	107.1 %	74.4 %
Capitalisation	23.2 %	23.4 %	17.2 %
Portefeuille à risque à plus de 30 jours (%)	7.7 %	6.9 %	32.9 %
Portefeuille à risque à plus de 90 jours (%)	6.0 %	5.2 %	29.3 %

Source : Données fournies à l'auteur par Microcred Sénégal.

Au Sénégal, la plupart des IMF sont structurées en coopératives (mutuelles). Les quatre principales IMF (CMS, PAMECAS, ACEP, et, dans une moindre mesure, U-IMCEC) dominent le secteur avec Microcred. Toutes ces institutions possèdent un réseau physique considérable et la plupart intègrent des services financiers digitaux dans leur stratégie d'expansion. Microcred planifie de développer son modèle d'agents bancaires, tandis que d'autres IMF prévoient de s'associer à des banques pour ajouter un service de monnaie électronique aux comptes de leurs clients. Une IMF compte également s'associer avec un prestataire de services de gré à gré pour devenir entièrement numérique. De nombreux changements devraient intervenir dans un futur proche et le gouvernement poursuit un projet visant à créer une plateforme bancaire mobile interopérable pour les IMF, afin d'améliorer le fonctionnement général du secteur financier et, bien sûr, l'inclusion financière¹¹⁶. Les tableaux 13 et 14 ci-dessous contiennent des informations complémentaires sur les principales IMF du marché sénégalais.

116 Vasudevan, R. et al., 2016, « Évaluation du marché des services financiers numériques dans l'UEMOA », document de travail, Washington DC, CGAP.

Tableau 13

Sélection d'indicateurs de performance du secteur de la microfinance

	Total des actifs	Membres/ Clients	Emprunteurs actifs	Encours de dépôts	Encours de prêts
Pourcentage attribué à CMS	47.6 %	38.4 %	28.8 %	58.8 %	41.1 %
Pourcentage attribué au PAMECAS	14.5 %	27.9 %	18.3 %	14.3 %	12.6 %
Pourcentage attribué à l'ACEP	11.5 %	8.9 %	10.5 %	5.0 %	15.4 %
Pourcentage attribué à Microcred	13.2 %	7.2 %	8.8 %	9.7 %	17.0 %
Pourcentage attribué à l'U-IMCEC	3.8 %	5.5 %	4.4 %	3.2 %	3.7 %
TOTAL	673 millions d'USD	2,398,933	480,483	396 millions d'USD	451 millions d'USD

Source : Données fournies à l'auteur par Microcred Sénégal.

Tableau 14

Croissance du portefeuille de prêts des principales institutions de microfinance

	Croissance du portefeuille de prêts par trimestre	Croissance du portefeuille de prêts en glissement annuel	Croissance de l'épargne par trimestre	Croissance de l'épargne en glissement annuel
CMS	0.3 %	6.3 %	0.3 %	10.4 %
PAMECAS	2.7 %	2.8 %	-7.3 %	-4.2 %
ACEP	6.4 %	3.5 %	2.4 %	13.8 %
Microcred	8.6 %	13.7 %	8.4 %	23.8 %
TOTAL	2.7 %	5.5 %	1.0 %	9.2 %

Source : Données fournies à l'auteur par Microcred Sénégal.

Un document de travail publié en 2016 par le CGAP indique que la prédominance de deux prestataires de services de gré à gré (Wari et Joni Joni) a freiné l'adhésion aux services financiers mobiles au Sénégal¹¹⁷. En 2015, malgré un taux de pénétration de la téléphonie mobile supérieur à 100 %, seules 2,1 millions de personnes utilisaient les services financiers mobiles, plaçant le pays à la quatrième place dans l'UEMOA. Sur les transferts de fonds intérieurs, le document du CGAP fournit les statistiques suivantes : « 44 % des adultes ayant reçu des envois de fonds intérieurs en 2014 ont fait appel à des services de transferts monétaires, contre seulement 10 % de ceux ayant reçu des fonds via leur téléphone mobile. De même, 58 % des personnes ayant effectué des envois de fonds intérieurs ont fait appel à un opérateur de transferts monétaires, contre 12 % de celles qui ont utilisé un téléphone mobile. » Toutefois, dans le cadre de l'expansion de leurs réseaux au Sénégal, Wari et Joni Joni commencent également à proposer des services financiers digitaux (p. ex. cartes prépayées, liens avec des comptes bancaires et porte-monnaie électroniques mobiles). Dans une certaine mesure, l'évolution du secteur des services financiers digitaux et son impact sur l'inclusion financière semblent désormais dépendre des deux prestataires de services de gré à gré qui l'avaient initialement freiné.

Au Sénégal, des services financiers mobiles sont proposés par Orange et Tigo. Ces deux entreprises poursuivent une stratégie double visant, d'une part, l'expansion de leur réseau d'agents et, d'autre part, le développement d'autres produits mobiles tels que les crédits communautaires et le paiement des factures (la concurrence avec les prestataires de services de gré à gré étant très forte). Ces nouveaux produits incluent des services de microcrédit et d'épargne, un service de financement participatif et l'émission de cartes.

Une étude réalisée en 2016 par le programme Mobile Money for the Poor de l'UNCDF auprès de 1 200 agents de services financiers digitaux a apporté de nouvelles informations sur le marché du transfert de fonds¹¹⁸. Ainsi, les opérations et les transactions financières effectuées par ces agents représentent leur principale source de revenus. En outre, soixante-six pour cent d'entre eux sont non exclusifs (ce qui signifie qu'ils travaillent avec Wari, Joni Joni, Tigo et Orange) et réalisent en moyenne 35 transactions par jour, un niveau comparable à d'autres marchés plus matures d'Afrique de l'Est. L'étude met également en évidence certains grands obstacles freinant la croissance du marché des services financiers digitaux, à savoir principalement les interruptions liées au manque de ressources et aux problèmes de liquidités, qui suscitent la méfiance et limitent l'adoption de ces services.

117 Ibid. *Remarque* : Toutes les statistiques/observations et citations (p. 72) figurant dans ce paragraphe et le suivant sont tirées de cette source.

118 UNCDF, 22 juin 2016, « Agents of digital financial services in Senegal: Between profitability and competition ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.uncdf.org/en/agents-digital-financial-services-senegal>. *Remarque* : Toutes les statistiques/observations citées dans ce paragraphe sont tirées de cette source.

SECTION 3 – PRINCIPALES LACUNES DES INTERVENTIONS EN COURS

Malgré l'ampleur des efforts déployés par le gouvernement et les institutions publiques et privées, l'ensemble de l'écosystème des opportunités pour les jeunes doit encore relever de nombreux défis. D'une manière générale, le manque de coordination entre les différentes interventions limite leur efficacité. À cet égard, une prise de conscience est nécessaire pour limiter la duplication des efforts et créer des synergies. Les actions nationales visant à augmenter les opportunités d'emploi pour les jeunes adultes doivent suivre une approche globale et bien coordonnée en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques. Outre le manque de coordination efficace, d'autres difficultés sont communément rencontrées dans les différents secteurs : (1) la nécessité d'un renforcement des capacités, (2) le besoin de financement, (3) les lacunes dans l'environnement politique et (4) la couverture géographique (le tableau 15 ci-dessous résume les lacunes propres à chaque secteur).

Tableau 15

Lacunes par secteur

	Opportunités pour les jeunes	Renforcement des capacités	Capital de départ	Environnement politique	Couverture géographique
Agriculture	Horticulture	Élevé	Élevé	Modéré	Faible
	Élevage	Modéré	Élevé	Modéré	Faible
	Production céréalière	Élevé	Élevé	Modéré	Modéré
TIC	Support informatique	Élevé	Élevé	Faible	Élevé
	Développement de plateformes et applications Internet	Élevé	Élevé	Faible	Élevé
	Vente de détail	Modéré	Modéré	Faible	Faible
Construction	Travaux de construction	Modéré	Modéré	Faible	Faible
Tourisme	Restauration et hôtellerie	Faible	Modéré	Faible	Élevé
	Autres services	Faible	Modéré	Faible	Élevé
Secteur minier	Grandes entreprises	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré

Légende	Élevé	Modéré	Faible
----------------	-------	--------	--------

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

En raison de la dimension souvent trop théorique des programmes des établissements d'enseignement, les jeunes ne possèdent pas les compétences, le savoir technique et l'expérience professionnelle nécessaires pour décrocher un emploi ou créer leur entreprise. Sur le plan du renforcement des capacités, les jeunes sont confrontés aux difficultés suivantes :

- le manque d'informations ou de connaissances sur les compétences nécessaires ou leurs avantages potentiels ;
- la difficulté d'accès à des établissements de FPT ou d'autres institutions éducatives — l'inégale répartition géographique des établissements d'enseignement général et professionnel limite l'accès à l'éducation, particulièrement pour les jeunes des milieux ruraux ;
- l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail et la qualité variable des programmes des différentes institutions ;
- la faiblesse des liens entre les établissements d'enseignement et le marché du travail ;
- le manque de services proposant un tutorat d'entreprise, des informations sur les marchés et une mise en relation avec les fournisseurs ou les utilisateurs finaux.

CAPITAL DE DÉPART

La disponibilité des capitaux de lancement est très limitée et les jeunes ayant des idées de création d'entreprise, mais peu ou pas d'expérience en la matière, sont considérés comme des investissements risqués. L'accès à ces capitaux représente ainsi l'une des principales difficultés limitant la capacité des jeunes à réussir la création de leur entreprise. Par ailleurs, le manque général de fonds empêche aussi les jeunes de rechercher efficacement un emploi. De fait, les personnes en recherche d'emploi doivent engager des frais (p. ex. transport, logement, communication) et assumer les coûts d'opportunité. Cette charge financière ne facilite pas la tâche pour les jeunes qui recherchent un poste correspondant à leurs compétences et à leurs préférences sur le marché du travail. Sur le plan de l'accès aux financements, les jeunes sont confrontés aux difficultés suivantes :

- le manque de produits financiers pensés pour les jeunes, particulièrement pour le capital de départ ;
- le manque d'accès aux PSF en raison de l'inégalité de leur répartition géographique ;
- le manque d'éducation financière ;
- le manque d'informations sur les systèmes financiers ;
- le manque de garanties ;
- le niveau élevé des taux d'intérêt ;
- les courts délais de remboursement.

Sur le plan du financement, il est clairement nécessaire de renforcer les synergies entre les différentes organisations — telles que le FONGIP, qui apporte des fonds de garantie — ainsi que l'accès aux organisations sur l'emploi et l'entrepreneuriat.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE

L'absence d'un environnement politique global et bien coordonné limite l'efficacité des initiatives ainsi que la possibilité d'assurer un suivi efficace et de réaliser des ajustements en temps voulu.

Cela n'encourage pas non plus les jeunes à chercher des idées et à exploiter leurs compétences et leur enthousiasme. Comme le montre la figure V ci-dessus, les multiples initiatives engagées par les institutions gouvernementales et publiques sont peu coordonnées. Dès lors, il peut paraître difficile de demander un soutien à ces institutions, d'autant plus lorsque chacune applique ses propres procédures.

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Au Sénégal, tous les aspects de la vie sont marqués par les inégalités géographiques. Par exemple, sur le plan éducatif, 80 % des universités et des écoles supérieures (publiques et privées) se trouvent dans la région de Dakar. De même, les infrastructures de santé existantes, les taux de prévalence de la malnutrition et du VIH/sida ainsi que l'accès aux transports varient fortement selon les régions¹¹⁹. Lorsqu'elles sont défavorisées sur des aspects fondamentaux tels que l'éducation, la santé et les transports, les zones rurales ne bénéficient pas non plus des mêmes opportunités et conditions d'emploi que les zones urbaines. La nature des interventions du gouvernement varie également selon les régions. Par exemple, les programmes mis en œuvre au sud du Sénégal sont axés sur la gouvernance et la sécurité (car la région de la Casamance y réclame son indépendance depuis les années 1980), tandis que dans le nord du pays, très aride, les interventions visent la sécurité alimentaire. Peu de programmes de formation technique ou professionnelle sont mis en œuvre dans cette région.

Les tableaux 16a à 16i soulignent les lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel pour les jeunes.

119 Mbaye Diene, 2014, « Inequalities in the Context of Structural Transformation: The case of Senegal », *Development*, 57 (3-4), p. 540 à 546.

Tableau 16a

Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel dans l'horticulture

Niveau des lacunes	Difficultés spécifiques	Perspectives pour le programme YouthStart Global
Opportunités dans le secteur agricole : (1) horticulture		
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'informations sur les marchés et sur la demande • Manque de formations en dehors de l'apprentissage en cours d'emploi • Manque d'occasions pour les jeunes de découvrir les bonnes pratiques en échangeant avec les acteurs du marché • Difficultés d'accès aux intrants et aux machines agricoles • Manque de culture d'entrepreneuriat dans le secteur en général et chez les jeunes en particulier • Nécessité de renforcer la chaîne de valeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un modèle de partage d'équipement adapté au sous-secteur horticole. • Créer des partenariats avec les programmes de formation professionnelle pour transmettre des connaissances aux étudiants et les soutenir financièrement. • Fournir une assistance technique axée sur la mise en relation entre les producteurs et les marchés. • Encourager la création de groupes de négociation collective et/ou des solutions de transport collectif jusqu'aux principaux marchés. • Encourager l'utilisation des plateformes numériques pour créer des applications ou pour diffuser des informations sur le secteur (p. ex. le suivi des prix des matières premières peut se faire par SMS ou avec un système d'alerte) et sur l'accès aux financements. • Encourager le dialogue entre les étudiants et les professionnels pour instiller une culture de l'entrepreneuriat dans les écoles, y compris sur les pratiques en matière de planification et de gestion financière.
Capital de départ	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'accès aux capitaux de lancement • Manque d'accessibilité aux prêts à faible taux d'intérêt 	
Environnement politique	<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques en place ne posent pas de problème majeur, mais il est essentiel que le gouvernement soutienne et stimule davantage le secteur pour aider ses acteurs à réussir et à renforcer leur coordination. 	
Couverture géographique	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de difficultés spécifiques 	

Légende

Élevé

Modéré

Faible

Tableau 16b

Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel dans l'élevage

Niveau des lacunes	Difficultés spécifiques	Perspectives pour le programme YouthStart Global
Opportunités dans le secteur agricole : (2) élevage		
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'informations sur les marchés et sur la demande • Manque de connaissances sur les produits à l'origine du faible niveau de production des races locales • Manque de formations en dehors de l'apprentissage en cours d'emploi • Manque d'occasions pour les jeunes de découvrir les bonnes pratiques en échangeant avec les acteurs du marché • Manque de culture d'entrepreneuriat dans le secteur en général et chez les jeunes en particulier • Nécessité de renforcer la chaîne de valeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des partenariats avec les programmes de formation professionnelle pour transmettre des connaissances aux étudiants et les soutenir financièrement. • Fournir une assistance technique axée sur la mise en relation entre les producteurs et les marchés. • Encourager la création de groupes de négociation collective et/ou des solutions de transport collectif jusqu'aux principaux marchés. • Encourager l'utilisation des plateformes numériques pour créer des applications ou pour diffuser des informations sur le secteur (p. ex. le suivi des prix des matières premières peut se faire par SMS ou avec un système d'alerte) et sur l'accès aux financements. • Encourager le dialogue entre les étudiants et les professionnels pour instiller une culture de l'entrepreneuriat dans les écoles, y compris sur les pratiques en matière de planification et de gestion financière. • Diffuser des informations sur les races à fort rendement et en faciliter l'accès.
Capital de départ	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'accès aux capitaux de lancement • Manque d'accessibilité aux prêts à faible taux d'intérêt 	
Environnement politique	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'infrastructures pastorales et fortes concurrence sur le foncier (avec des cas d'accaparement de terres) • Nécessité de renforcer les politiques soutenant les infrastructures de transformation et de commercialisation 	
Couverture géographique	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de difficultés spécifiques — l'élevage des bovins est généralement rural, tandis que l'aviculture peut aussi se trouver à proximité des zones urbaines. 	

Légende

Élevé

Modéré

Faible

Tableau 16c

Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel dans la production céréalière

Niveau des lacunes	Difficultés spécifiques	Perspectives pour le programme YouthStart Global
Opportunités dans le secteur agricole : (3) production céréalière		
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'informations sur les marchés et sur la demande • Manque de connaissances sur les produits à l'origine de l'utilisation de semences et de techniques agricoles à faible rendement • Manque de formations en dehors de l'apprentissage en cours d'emploi • Manque d'occasions pour les jeunes de découvrir les bonnes pratiques en échangeant avec les acteurs du marché • Manque de culture d'entrepreneuriat dans le secteur en général et chez les jeunes en particulier • Nécessité de renforcer la chaîne de valeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des partenariats avec les programmes de formation professionnelle pour transmettre des connaissances aux étudiants et les soutenir financièrement. • Fournir une assistance technique axée sur la mise en relation entre les producteurs et les marchés. • Encourager la création de groupes de négociation collective et/ou des solutions de transport collectif jusqu'aux principaux marchés. • Encourager l'utilisation des plateformes numériques pour créer des applications ou pour diffuser des informations sur le secteur (p. ex. le suivi des prix des matières premières peut se faire par SMS ou avec un système d'alerte) et sur l'accès aux financements.
Capital de départ	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'accès aux capitaux de lancement • Manque d'accessibilité aux prêts à faible taux d'intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager le dialogue entre les étudiants et les professionnels pour instiller une culture de l'entrepreneuriat dans les écoles, y compris sur les pratiques en matière de planification et de gestion financière.
Environnement politique	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'infrastructures pastorales et forte concurrence sur le foncier (avec des cas d'accaparement de terres) • Nécessité de renforcement des politiques soutenant les infrastructures de transformation et de commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser des informations sur les variétés à fort rendement et en faciliter l'accès. • Utiliser les médias pour promouvoir l'agriculture en mettant en avant la réussite de jeunes entrepreneurs dans ce secteur.
Couverture géographique	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des infrastructures, des établissements d'enseignement, des structures de santé, etc. touchant principalement les zones rurales 	

Légende

Élevé

Modéré

Faible

Tableau 16d

Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel dans le support informatique et dans le développement de plateformes et applications Internet

Niveau des lacunes	Difficultés spécifiques	Perspectives pour le programme YouthStart Global
Opportunités dans les TIC : (1) support informatique et (2) développement de plateformes et applications Internet		
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Inadéquation des connaissances sur les fonctions de base des TIC • Faiblesse des compétences de base sur l'entreprise, la comptabilité, la commercialisation, le service client, etc. • Taux d'échec élevé chez les jeunes entreprises du secteur des TIC • Manque de développeurs — en raison du manque de compétences techniques et d'idées innovantes, le développement reste l'apanage d'un groupe réduit de jeunes • Manque de passion réelle pour les TIC, particulièrement en ce qui concerne le développement de plateformes et applications Internet • Manque de connaissances techniques sur la conception et le développement des applications mobiles • Manque d'établissements de formation technique dans le pays • Manque de programmes de mentorat pouvant aider les jeunes entrepreneurs à identifier et à saisir d'autres opportunités de croissance 	<ul style="list-style-type: none"> • Engager un plaidoyer sur l'accueil de jeunes stagiaires au sein des équipes des organismes publics chargées de mettre en œuvre les initiatives d'administration en ligne. • Apporter des fonds aux incubateurs pour aider les entreprises indépendantes à croître et à s'étendre en utilisant leurs propres ressources. • Identifier les jeunes entreprises à fort potentiel à travers les concours de plans d'affaires, les incubateurs ou les centres technologiques (p. ex. programme Great Entrepreneur, semaine de l'entrepreneuriat en Afrique) pour leur fournir des garanties de prêts ou des capitaux.
Capital de départ	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts de formation élevés • Manque de capitaux de lancement • Manque de capital de croissance en raison de l'informalité des entreprises et du manque de garanties 	

Tableau 16d

Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel dans le support informatique et dans le développement de plateformes et applications Internet

Niveau des lacunes	Difficultés spécifiques	Perspectives pour le programme YouthStart Global
Opportunités dans les TIC : (1) support informatique et (2) développement de plateformes et applications Internet		
Environnement politique	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'une prise de conscience du gouvernement de l'importance des TIC et des besoins en la matière — à cet égard, les projets d'administration en ligne du gouvernement sont de bon augure. • Nécessité d'assurer la cohérence entre les programmes éducatifs dans le domaine des TIC et les besoins réels du marché 	
Couverture géographique	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration des établissements de formation technique dans les zones urbaines 	

Légende **Élevé** **Modéré** **Faible**

Tableau 16e

Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel dans la vente de détail dans le secteur des TIC

Niveau des lacunes	Difficultés spécifiques	Perspectives pour le programme YouthStart Global
Opportunités dans les TIC : (3) vente de détail		
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité pour travailler dans la vente de détail de biens et de services relatifs aux TIC, de posséder des connaissances élémentaires sur leurs fonctions de base — cette lacune pouvant raisonnablement être comblée par la formation Faiblesse des compétences de base sur l'entreprise, la comptabilité, la commercialisation, le service client, etc. Demande plus faible et centres d'éducation moins nombreux dans les zones rurales ; nécessité de répondre efficacement à cette demande moindre Manque d'esprit d'entreprise chez les jeunes et de programmes de mentorat pouvant aider les jeunes entrepreneurs à identifier et à saisir d'autres opportunités de croissance 	<ul style="list-style-type: none"> Engager un plaidoyer pour que l'expansion des services bancaires mobiles assurés par les agents bancaires soit appuyée par des fonds et des formations. Faciliter les partenariats entre les organisations de jeunes dispensant des formations élémentaires sur l'entrepreneuriat et les institutions financières, afin de créer un programme commun permettant aux jeunes d'obtenir un capital pour lancer leur entreprise de vente de détail dans le secteur des TIC. Soutenir la formation pratique sur le service client, la vente et le service après-vente dans le domaine de la vente de détail de biens et de services relatifs aux TIC.
Capital de départ	<ul style="list-style-type: none"> Coûts de formation raisonnables Manque de capitaux de départ et de croissance pour les jeunes entrepreneurs 	
Environnement politique	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'obstacles visibles au niveau des politiques 	
Couverture géographique	<ul style="list-style-type: none"> Concentration des établissements de formation dans les zones urbaines Demande plus forte dans les zones urbaines 	

Légende

Élevé

Modéré

Faible

Tableau 16f

Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel dans la construction

Niveau des lacunes	Difficultés spécifiques	Perspectives pour le programme YouthStart Global
Opportunités dans le secteur de la construction		
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> Décalage entre les compétences recherchées et les compétences enseignées dans les centres de formation ; pour les travaux de construction de base, de nombreuses compétences peuvent toutefois s'acquérir en cours d'emploi. Nécessité pour les techniciens de suivre des études supérieures qui sont souvent inabordable pour les jeunes et inadaptées à la demande du marché L'apprentissage se fait principalement en cours d'emploi. Manque de connaissances chez les jeunes sur les compétences recherchées et sur les façons d'acquérir de l'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> Créer des produits de microcrédit ou de financement d'actifs pour l'acquisition d'outils/engins de construction. Mettre les étudiants des centres de formation professionnelle en relation avec les PSF dès le début du cursus afin de faciliter l'obtention de prêts à son terme. Mettre en place des incitations pour encourager les employeurs à prendre des apprentis. Encourager les centres de formation à mettre en place des certifications pour renforcer la réputation et les perspectives professionnelles des étudiants. Créer des réseaux pour mettre en relation les anciens élèves des établissements de FPT ayant trouvé un emploi. Élaborer des programmes pour aider les centres de formation à donner aux jeunes diplômés un accès aux opportunités d'emploi.
Capital de départ	<ul style="list-style-type: none"> Manque de capital de départ pour aider les artisans à monter leur entreprise à l'issue de leur formation professionnelle Manque d'accès à des capitaux suffisants et abordables Manque de fonds pour pouvoir payer la formation Délais de remboursement trop courts 	
Environnement politique	<ul style="list-style-type: none"> Investissement massif du gouvernement dans les infrastructures du pays 	
Couverture géographique	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de construction répartis dans tout le pays Soutien apporté aux programmes de FPT régionaux 	

Légende

Élevé

Modéré

Faible

Tableau 16g

Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel dans la restauration et l'hôtellerie

Niveau des lacunes	Difficultés spécifiques	Perspectives pour le programme YouthStart Global
Opportunités dans le tourisme : (1) restauration et hôtellerie		
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> La nécessité d'avoir un niveau élémentaire de français ou d'anglais adapté au milieu professionnel peut poser problème. 	<ul style="list-style-type: none"> Souligner la nécessité de proposer des cours plus avancés sur le secteur hôtelier. Organiser des séances d'information sur les opportunités du secteur. Proposer aux jeunes des zones rurales des cours de français et d'anglais de courte durée. Promouvoir l'inclusion d'un tourisme non côtier dans les circuits touristiques.
Capital de départ	<ul style="list-style-type: none"> Faibles coûts d'acquisition des compétences car le secteur du tourisme requiert avant tout des savoirs comportementaux. 	
Environnement politique	<ul style="list-style-type: none"> Investissement massif du gouvernement dans le tourisme 	
Couverture géographique	<ul style="list-style-type: none"> Activités touristiques principalement situées sur la côte 	

Légende	Élevé	Modéré	Faible
---------	-------	--------	--------

Tableau 16h

Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel dans la restauration et l'hôtellerie

Niveau des lacunes	Difficultés spécifiques	Perspectives pour le programme YouthStart Global
Opportunités dans le tourisme : (2) autres services		
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • La nécessité d'avoir un niveau élémentaire de français ou d'anglais adapté au milieu professionnel peut poser problème. • Manque de connaissances chez les jeunes sur les nombreuses activités génératrices de revenus liées au secteur du tourisme • Manque d'éducation financière et d'esprit d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des séances d'information sur les opportunités du secteur. • Soutenir et encadrer la préparation des plans d'affaires. • Continuer à plaider pour une réglementation favorable à l'esprit d'entreprise.
Capital de départ	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'un capital de lancement pour les restaurants, les taxis, les centres d'information, etc. 	
Environnement politique	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement massif du gouvernement dans le tourisme et les infrastructures afférentes 	
Couverture géographique	<ul style="list-style-type: none"> • Activités touristiques principalement situées sur la côte 	

Légende

Élevé

Modéré

Faible

Tableau 16i

Lacunes propres aux opportunités représentant un fort potentiel dans le secteur minier

Niveau des lacunes	Difficultés spécifiques	Perspectives pour le programme YouthStart Global
Opportunités dans le secteur minier		
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> Manque de programmes d'enseignement général et professionnel axés sur le secteur minier 	<ul style="list-style-type: none"> Encourager le rapprochement avec les organisations internationales qui soutiennent les bonnes pratiques dans le secteur minier. Mettre en place des programmes de certification spécifiques au secteur minier (ISO ou autres) pour garantir le respect des normes relatives à l'environnement et aux conditions de travail. Organiser des séances d'information dans les zones urbaines et rurales sur les opportunités du secteur minier.
Capital de départ	<ul style="list-style-type: none"> Aucune difficulté particulière pour le travail peu qualifié ; en revanche, coûts de formation élevés pour les postes nécessitant des compétences spécialisées comme les géologues, minéralogistes, métallurgistes, mécaniciens spécialisés, etc. 	
Environnement politique	<ul style="list-style-type: none"> Problèmes persistants malgré l'adoption d'un nouveau Code minier respectueux de l'environnement et des travailleurs 	
Couverture géographique	<ul style="list-style-type: none"> Activités minières concentrées dans certaines zones 	

Légende

Élevé

Modéré

Faible

CONCLUSION

AVANCER



Au Sénégal, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage devrait atteindre 39 %. Chez les jeunes, le taux de chômage est irrégulier, pouvant atteindre plus de 14 % et baisser à un peu plus de 12 %. Ces dernières années, il est toutefois resté « stable » à 13 %, ce qui correspond également à la moyenne enregistrée pour la période de 2004 à 2014. En 2011, le sous-emploi des jeunes atteignait 28 %¹²⁰. La plupart des jeunes trouvent un emploi dans le secteur informel, « qui se caractérise par des salaires bas, une faible productivité et de mauvaises conditions de travail »¹²¹. Dans l'ensemble, le marché du travail sénégalais est fortement limité par la demande et l'entrepreneuriat est nécessaire pour créer de nouveaux emplois et opportunités pour les jeunes. Une stratégie gouvernementale bien coordonnée doit également être adoptée pour augmenter fortement le nombre d'emplois disponibles et pour réorganiser les programmes d'enseignement général et professionnel afin de répondre aux besoins du marché du travail.

Dans le World Factbook de l'Agence Centrale du Renseignement des États-Unis, le PSE mis en œuvre par le gouvernement sénégalais est décrit comme « un ambitieux plan économique [...] qui entend mettre en œuvre des réformes économiques et des projets d'investissement prioritaires afin d'augmenter la croissance économique tout en préservant la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette. [...] Dans le cadre de son budget 2016, le gouvernement poursuivra la transformation structurelle de l'économie à travers 19 projets du PSE¹²². » Le PSE compte élargir la base de la croissance nationale et passer de deux secteurs moteurs (à savoir les télécommunications et la finance) à six, les quatre nouveaux secteurs visés étant l'agriculture, la construction (d'infrastructures), l'exploitation minière et le tourisme. La croissance à moyen terme s'annonce vigoureuse, avec des prévisions annuelles de 7 à 8 %. Le présent rapport a décrit les opportunités d'emploi pour les jeunes dans ces secteurs (ainsi que dans le secteur des TIC), en analysant la demande du marché, les barrières à l'entrée pour les jeunes, l'intérêt manifesté par ceux-ci pour ces secteurs ainsi que d'autres difficultés spécifiques.

Malgré sa vulnérabilité, le **secteur agricole** reste le premier employeur de la jeunesse sénégalaise. Les opportunités, particulièrement dans les domaines de l'horticulture, de l'élevage et de la production de céréales et de pommes de terre, vont dégager de plus en plus de possibilités d'emploi pour les jeunes tout au long de leurs chaînes de valeur respectives. Dans l'ensemble, l'accès au foncier et les compétences techniques requises continuent de représenter d'importantes barrières à l'entrée. D'autres secteurs présentent un fort potentiel tout en suscitant l'intérêt des jeunes, notamment les suivants :

TIC – Le secteur des TIC prend rapidement de l'ampleur au Sénégal et les investissements réalisés par le pays dans les TIC (10 % du PIB) dépassent largement ceux de l'Afrique du Sud, du Kenya et de l'Égypte. Certaines activités de niche peuvent toutefois être exploitées plus avant, comme le développement de logiciels, la programmation, la création et la maintenance de sites Internet, l'externalisation, etc. Pour la plupart des jeunes, les compétences requises et le manque de financement constituent d'importantes barrières à l'accès à ce secteur.

120 Sakho-Jimbira et al., « Measuring Sustainable Development for Post-2015 in Senegal ».

121 Ibid, p. 37.

122 États-Unis, Agence Centrale du Renseignement (CIA), « The World FactBook: Senegal ».

Construction – De nombreux grands projets d’infrastructure sont — ou vont être — réalisés dans le cadre du PSE, notamment la construction d’une autoroute à péage, d’un port national, d’un réseau ferroviaire, d’un aéroport international et de sa route d’accès, ainsi que des travaux de maintenance et de réparation. Ces infrastructures modernes stimuleront à leur tour les projets de construction de logements. Certains projets des secteurs de l’éducation et du tourisme devraient également générer des emplois dans le secteur de la construction.

Tourisme – Le tourisme est un secteur clé de l’économie. En plus de représenter 11,9 % du PIB national en 2014, le secteur du tourisme, qui est un important pourvoyeur d’emplois formels, a fourni cette même année 10,2 % des emplois. L’attention particulière portée par le gouvernement au tourisme (ainsi qu’à l’éco-tourisme) devrait augmenter la contribution du tourisme au PIB et la création d’emplois dans ce secteur.

Secteur minier – Le sud-est du pays possède d’importantes réserves de fer, qui sont estimées à 750 millions de tonnes rien que pour le site de Falémé. Le PSE inclut des projets d’investissement dans l’extraction du fer, avec une production annuelle estimée à 25 millions de tonnes.

Bien que le gouvernement considère que ces secteurs peuvent apporter de nombreux emplois et opportunités d’entrepreneuriat pour les jeunes, plusieurs obstacles doivent toutefois être surmontés. Comme indiqué dans le présent rapport, les principales barrières à l’entrée sont les suivantes :

Renforcement des capacités – Les programmes actuels des établissements d’enseignement sont souvent trop théoriques et les jeunes ne possèdent pas les compétences, le savoir technique et l’expérience professionnelle nécessaires pour décrocher un emploi ou créer leur entreprise.

Capital de départ – La disponibilité des capitaux de lancement est très limitée et les jeunes ayant des idées de création d’entreprise, mais peu ou pas d’expérience en la matière, sont considérés comme des investissements risqués. L’accès à ces capitaux représente ainsi l’une des principales difficultés limitant la capacité des jeunes à réussir la création de leur entreprise.

Environnement politique – L’absence d’un environnement politique global et bien coordonné limite l’efficacité des initiatives ainsi que la possibilité d’assurer un suivi efficace et de réaliser des ajustements en temps voulu. Cela n’encourage pas non plus les jeunes à chercher des idées et à exploiter leurs compétences et leur enthousiasme.

Couverture géographique – Au Sénégal, tous les aspects de la vie sont marqués par les inégalités géographiques. Le secteur de l’éducation n’est pas épargné, puisque 80 % des universités et des écoles supérieures se trouvent dans la région de Dakar. De même, les infrastructures de santé et les réseaux de transport sont inégaux, étant nettement moins présents dans les zones rurales. Lorsqu’elles sont défavorisées sur des aspects fondamentaux tels que l’éducation, la santé et les transports, les zones rurales ne bénéficient pas non plus des mêmes opportunités et conditions d’emploi que les zones urbaines.



Pour que les initiatives puissent prendre de l'ampleur, ces obstacles doivent être pris en compte dès la phase de conceptualisation. La réussite de la mise en œuvre du PSE par le gouvernement permettrait d'élargir ces initiatives et de générer des emplois (pour les jeunes) en conséquence. Pour cela, la coordination entre les différents ministères ainsi que les autres acteurs publics et privés doit être améliorée, de même que le suivi des différentes initiatives. Les PSF doivent aussi remplir leur part du contrat. Alors que la population sénégalaise compte de nombreux jeunes, très peu de PSF proposent des produits adaptés à leurs besoins. Il a pourtant été prouvé que l'intégration précoce des jeunes dans le secteur financier était bénéfique pour leur évolution générale et leurs perspectives de vie.

Le présent rapport présente un éclairage essentiel dans la phase de lancement du programme YSG. Sur la base de ses constatations, la première phase consistera à conclure pour chaque intervention les partenariats nécessaires entre les différents acteurs de l'écosystème des opportunités économiques pour les jeunes. Plus précisément, cette première phase devra permettre de renforcer les capacités des partenaires à formuler des propositions de haute qualité, de réaliser les contrôles nécessaires, de réunir d'autres parties prenantes et, enfin, de garantir l'appui du gouvernement.

Une fois la première phase terminée, une deuxième phase permettra d'attribuer les subventions aux groupes d'intervention, de soutenir et superviser les partenaires de mise en œuvre, et de recueillir et diffuser les connaissances acquises tout au long de ce processus.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire



POUR PLUS D'INFORMATIONS:

UN CAPITAL DEVELOPMENT FUND

YouthStart Global

United Nations Capital Development Fund

Immeuble E, Complexe CETAMIL – Point E

BP 5640 Dakar Fann, Sénégal

www.uncdf.org/youthstart

youthstart@uncdf.org